

DIVERSIFICATION DE L'ÉCONOMIE DE L'OUEST CANADA

2005-2006

Rapport ministériel sur le rendement



**L'honorable Carol Skelton, c.p., députée
Ministre du Revenu national et ministre de la
Diversification de l'économie de l'Ouest
canadien**

Table des matières

SECTION I – APERÇU.....	3
Message de la ministre.....	4
Déclaration de la direction.....	5
Tableau de concordance de l'Architecture des activités de programme (AAP).....	6
Renseignements sommaires.....	7
Rendement global du Ministère.....	12
Contexte opérationnel.....	16
Contexte.....	17
Vue d'ensemble de l'économie de l'Ouest canadien.....	18
Rendement économique des provinces de l'Ouest en 2005.....	20
SECTION II – ANALYSE DES ACTIVITÉS DE PROGRAMME PAR RÉSULTAT	
STRATÉGIQUE.....	23
Activité de programme : Collaboration et coordination.....	24
Activité de programme : Représentation.....	26
Activité de programme : Recherche et analyse.....	28
Activité de programme : Planification, développement et adaptation économiques des collectivités.....	30
Activités de programme : Infrastructure.....	35
Activités de programme : Développement des entreprises et entrepreneuriat.....	38
Activité de programme : Innovation.....	47
SECTION III – INFORMATION SUPPLÉMENTAIRE.....	56
Information sur l'organisation.....	57
Tableau 1 : Comparaison des dépenses prévues et des dépenses réelles (y compris les ETP). 58	58
Tableau 2 : Ressources par activité de programme.....	58
Tableau 3 : Crédits et postes législatifs.....	59
Tableau 4 : Services reçus à titre gracieux.....	60
Tableau 5 : Sources des revenus disponibles et non disponibles.....	60
Tableau 6 : Besoins en ressources, par direction ou secteur.....	61
Tableau 7 : <i>Loi sur les frais d'utilisation</i>	62
Tableau 8 : Politique sur les normes de services pour les frais externes.....	62
Tableau 9 : Détails sur les Programmes de paiements de transfert.....	62
Tableau 10 : Fondations (subventions conditionnelles).....	63
Tableau 11 : Initiatives horizontales.....	63
Tableau 12 : États financiers des ministères et des organismes gouvernementaux (y compris les agents du Parlement).....	63
Tableau 13 : Réponse aux comités parlementaires et aux vérifications et évaluations pour l'exercice 2005–2006.....	64
Tableau 14 : Stratégie de développement durable (SDD).....	65
Tableau 15 : Approvisionnement et passation de contrats.....	66
Tableau 16 : Amélioration des services.....	66
Tableau 17 : Politique sur les voyages.....	67
SECTION IV – AUTRES SUJETS D'INTÉRÊT.....	68
Langues officielles.....	69
Annexe 1 : États financiers.....	71

SECTION I – APERÇU

Message de la ministre

À titre de ministre de la Diversification de l'économie de l'Ouest canadien, j'ai pour objectif de veiller, au nom du nouveau gouvernement du Canada, à ce que les activités et les investissements du Ministère soutiennent des priorités économiques qui contribuent à renforcer l'Ouest et à édifier un Canada plus fort.

Chargé de promouvoir la diversification de l'économie de l'Ouest et de défendre les intérêts de cette région dans l'élaboration des politiques et des programmes économiques nationaux, Diversification de l'économie de l'Ouest Canada (DEO) travaille en collaboration avec d'autres ordres de gouvernement, d'autres ministères fédéraux, des associations industrielles, le secteur privé, des organisations sans but lucratif et des organismes de recherche.



Du 1^{er} avril 2005 au 31 mars 2006, DEO a axé ses investissements stratégiques sur les politiques qui favorisent le développement économique durable des collectivités de l'Ouest en rehaussant la qualité de vie, la compétitivité des entreprises et le système d'innovation.

Dans le domaine de l'innovation, DEO a effectué des investissements destinés à soutenir la croissance et le développement des grappes technologiques et le système d'innovation dans son ensemble. Les investissements et les approches stratégiques pour stimuler la croissance et la commercialisation des technologies novatrices aideront les provinces de l'Ouest à profiter de l'émergence des industries axées sur le savoir, comme celles des sciences de la vie, des technologies environnementales et des technologies de l'information et des communications.

Depuis ma nomination comme ministre de la Diversification de l'économie de l'Ouest canadien, j'ai eu la chance d'étudier les différentes initiatives mises en œuvre par le Ministère; j'ai également discuté de ses priorités et de son orientation stratégique avec les intervenants de l'Ouest, mes collègues du caucus et les membres de la haute direction du Ministère. Même si les résultats atteints par DEO contribuent clairement à la croissance économique de l'Ouest et à la réussite de ses entreprises, je suis convaincue qu'il est possible de faire mieux encore.

Nous pouvons nous appuyer sur les réussites de DEO en réalignant son rôle sur les facteurs fondamentaux de l'économie et les idées novatrices, garantes de la prospérité de demain. J'ai très hâte de faire état des résultats de cette nouvelle orientation au nom de tous les Canadiens de l'Ouest soucieux de s'assurer un avenir économique stable, sous le signe de la sécurité et du bien-être.

A handwritten signature in cursive script that reads "Carol Skelton". The ink is dark and the background is a light, slightly textured paper.

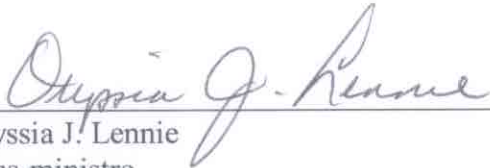
L'honorable Carol Skelton, c.p., députée

Déclaration de la direction

Je sou mets, en vue de son dépôt au Parlement, le Rapport ministériel sur le rendement (RMR) de 2005-2006 du ministère de la Diversification de l'économie de l'Ouest canadien.

Le présent document a été préparé conformément aux principes de préparation des rapports énoncés dans le *Guide de préparation de la Partie III du Budget des dépenses 2005-2006 : Rapports sur les plans et les priorités et Rapports ministériels sur le rendement* :

- Il est conforme aux exigences précises de déclaration figurant dans les lignes directrices du Secrétariat du Conseil du Trésor;
- Il repose sur l'architecture des activités de programme approuvée du Ministère figurant dans la Structure de gestion, des ressources et des résultats;
- Il présente une information cohérente, complète, équilibrée et fiable;
- Il fournit une base pour la reddition de comptes à l'égard des résultats obtenus avec les ressources et les autorisations qui lui sont confiées;
- Il rend compte de la situation financière en fonction des montants approuvés des budgets des dépenses et des Comptes publics du Canada dans le RMR.



Oryssia J. Lennie
Sous-ministre

Diversification de l'économie de l'Ouest Canada

Tableau de concordance de l'Architecture des activités de programme (AAP)

En juin 2006, le titre du deuxième résultat stratégique de DEO (collectivités durables) est devenu Développement économique des collectivités. Ce changement n'affecte cependant que le nom du résultat et n'a pas eu d'effets sur le budget ou les autres ressources. La définition de ce résultat stratégique et les activités de programme connexes n'ont pas changé.

Les anciens résultats stratégiques	Les résultats stratégiques actuels
<u>Politiques, représentation et coordination</u> Des politiques et des programmes qui soutiennent le développement de l'Ouest canadien	<u>Politiques, représentation et coordination</u> Des politiques et des programmes qui soutiennent le développement de l'Ouest canadien
<u>Collectivités durables</u> Des collectivités économiquement viables jouissant d'une qualité de vie élevée dans l'Ouest canadien	<u>Développement économique des collectivités</u> Des collectivités économiquement viables jouissant d'une qualité de vie élevée dans l'Ouest canadien
<u>Entrepreneuriat et innovation</u> Un secteur des affaires compétitif et élargi et un système d'innovation renforcé dans l'Ouest canadien	<u>Entrepreneuriat et innovation</u> Un secteur des affaires compétitif et élargi et un système d'innovation renforcé dans l'Ouest canadien

Le présent Rapport ministériel sur le rendement tient compte du changement, mentionné ci-dessus; c'est pourquoi on y traitera du Développement économique des collectivités quand il sera question du deuxième résultat stratégique de DEO.

Renseignements sommaires

Raison d'être du Ministère – Diversification de l'économie de l'Ouest Canada (DEO) a été créé en 1987 pour aider à réduire la dépendance économique de l'Ouest canadien (Colombie-Britannique, Alberta, Saskatchewan et Manitoba) à l'égard des ressources naturelles.

En vertu de la *Loi sur la diversification de l'économie de l'Ouest canadien* de 1988, le Ministère a le mandat « de promouvoir le développement et la diversification de l'économie de l'Ouest canadien et de faire valoir les intérêts de cette région lors de l'élaboration et de la mise en œuvre d'orientations, de programmes et d'opérations dans le cadre de la politique économique nationale ».

Pour remplir son mandat, il organise ses programmes et services pour réaliser les objectifs stratégiques suivants :

- des politiques et des programmes qui soutiennent le développement de l'Ouest canadien (politiques, représentation et coordination);
- des communautés viables sur le plan économique avec une qualité de vie élevée dans l'Ouest canadien (développement économique des collectivités);
- un secteur commercial concurrentiel et diversifié et un système de l'innovation renforcé dans l'Ouest canadien (entrepreneuriat et innovation).

Les investissements stratégiques de DEO dans ces secteurs l'aideront à réaliser la vision que propose *Renforcer l'Ouest pour édifier un Canada plus fort*.

Ressources financières¹

Dépenses prévues (en milliers de dollars)	Autorisations totales	Dépenses réelles
503 784	398 482	306 649

Ressources humaines

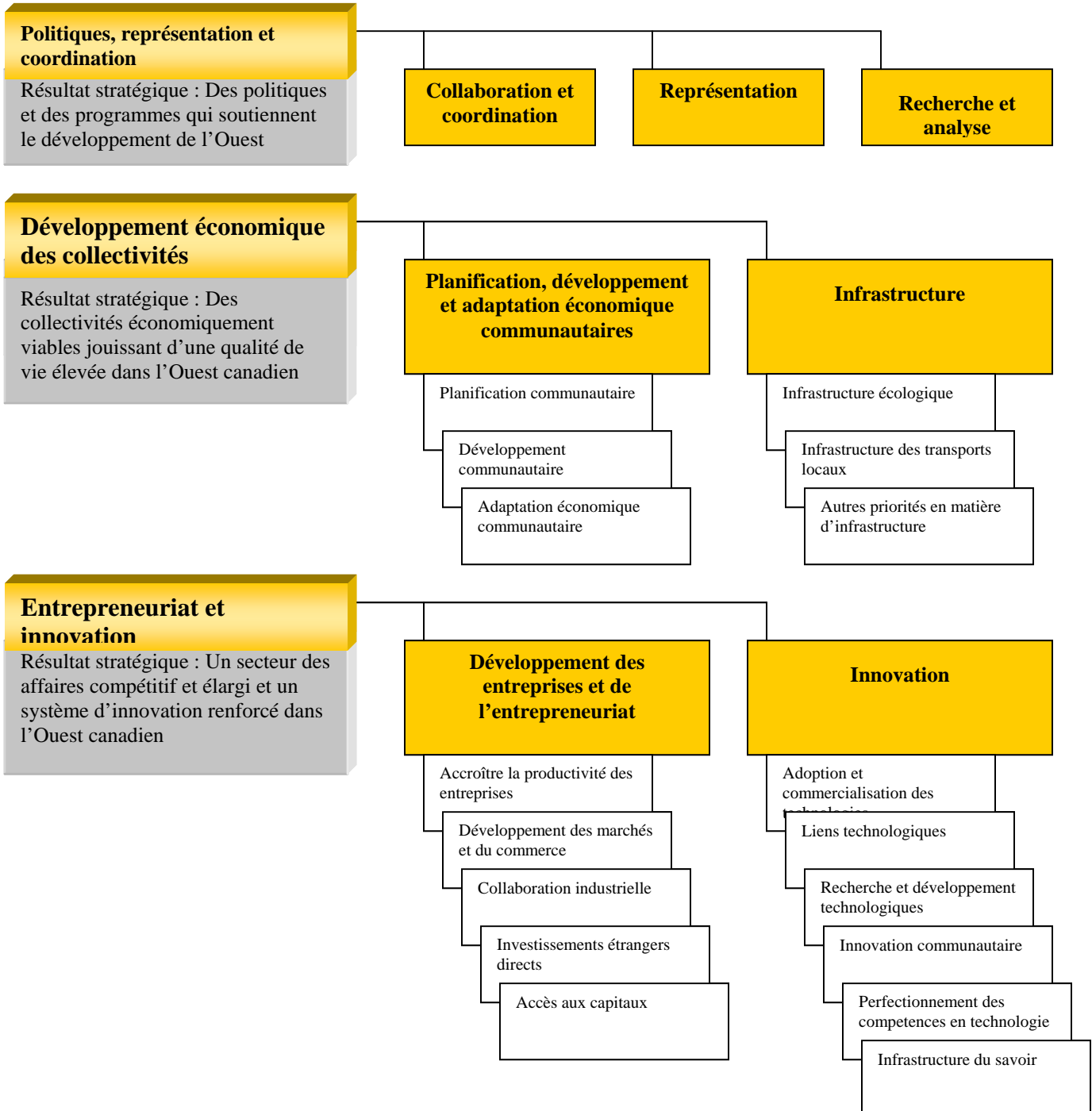
Prévues (ETP)	Réelles	Différence
392	379	13

¹ Les autorisations totales sont inférieures aux dépenses prévues parce que le Budget supplémentaire des dépenses A n'a pas été approuvé par le Parlement. Les dépenses réelles sont inférieures aux autorisations totales, surtout en raison d'un transfert des engagements contractuels des prochaines années au Programme Infrastructures Canada.

L'Architecture des activités de programme de DEO

Orientation de DEO : Renforcer l'Ouest pour édifier un Canada plus fort.

Mandat de DEO : Promouvoir le développement et la diversification de l'économie de l'Ouest canadien, coordonner les activités économiques fédérales dans l'Ouest et faire valoir les intérêts des Canadiens de l'Ouest dans le processus décisionnel national.



Les priorités et l'orientation du Ministère par rapport aux résultats visés par le gouvernement du Canada

		2005-2006 (en milliers de dollars)		
Rendement ²		Dépenses prévues	Dépenses réelles ³	
Résultat stratégique : Entrepreneuriat et innovation – Un secteur des affaires compétitif et élargi, et un système d'innovation renforcé dans l'Ouest canadien				
Orienté sur les résultats visés par le gouvernement du Canada : une forte croissance économique, une économie novatrice axée sur le savoir, une société diversifiée faisant la promotion de la dualité linguistique et de l'inclusion sociale, un partenariat nord-américain solide et mutuellement bénéfique, un Canada prospère grâce au commerce international.				
Priorité - Accroître les investissements et le soutien à la commercialisation de nouvelles technologies dans l'Ouest canadien en insistant particulièrement sur les nouvelles grappes, comme les technologies environnementales, les sciences de la vie et les innovations en santé.	Activité de programme : Innovation Résultat prévu – Une augmentation des activités économiques motivées par le savoir ou à valeur ajoutée, fondées sur les industries traditionnelles et nouvelles, pour développer une économie plus diversifiée et capable de s'adapter dans l'Ouest canadien.	Rendement L'investissement a dépassé la cible.	18 580	28 451
Priorité - Promouvoir le commerce et les investissements , y compris le soutien à l'Initiative de représentation accrue menée aux États-Unis et le suivi de la tournée d'étude des technologies de l'Ouest organisée par DEO, ainsi que d'autres occasions en Asie-Pacifique et en Europe.	Activité de programme – Développement des entreprises et de l'entrepreneuriat Résultat prévu – La croissance des petites entreprises de l'Ouest canadien et l'amélioration de leur capacité de rester compétitives face à la concurrence internationale.	Rendement On a approuvé le financement de 7,1 millions de dollars destiné à plus de 150 projets de commerce international; Le partenariat de DEO avec le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international du Canada pour administrer 246 000 dollars destinés à 19 projets de l'Initiative de représentation accrue.	7 166	6 305
Priorité – Mettre en œuvre des initiatives d' économie sociale , comme on l'annonçait dans le Budget fédéral de	Activité de programme – Développement des entreprises et de l'entrepreneuriat Résultat prévu – La croissance des petites entreprises de l'Ouest	Rendement À l'examen au 31 mars 2006; décision subséquente de ne	6 750	0

² Les détails supplémentaires sur le rendement sur chacune des priorités sont fournis dans la section suivante.

³ Les dépenses réelles comprennent les dépenses de F & E, alors que les dépenses prévues rapportées dans le RPP ne tenaient compte que des S et C.

2004, y compris le renforcement des capacités à l'intérieur même de l'économie sociale et l'amélioration de l'accès aux capitaux et aux programmes de l'administration fédérale pour les entreprises sociales.	des petites entreprises de l'Ouest canadien et l'amélioration de leur capacité de rester compétitives face à la concurrence internationale.	subséquente de ne pas poursuivre le programme, puisque les entreprises sociales sont toujours admissibles aux programmes de financement existants de DEO ou aux programmes de prêts des SADC, comme n'importe quelle autre entreprise.		
Priorité - Stabiliser le Réseau de services aux entreprises de l'Ouest canadien en négociant et en ratifiant des nouvelles ententes pluriannuelles.	Activité de programme – Développement des entreprises et de l'entrepreneuriat Résultat prévu – La croissance des petites entreprises de l'Ouest canadien et l'amélioration de leur capacité de surmonter la concurrence internationale grandissante.	Rendement Ententes pluriannuelles pour les fonds de fonctionnement conclues avec une centaine de membres sans but lucratif du Réseau de services aux entreprises de l'Ouest canadien (RSEOC)	28 732	33 095
Résultat stratégique : Politiques, représentation et coordination – Des politiques et des programmes qui soutiennent le développement de l'Ouest canadien				
Orienté sur les résultats visés par le gouvernement du Canada : une forte croissance économique, une économie novatrice axée sur le savoir, une société diversifiée faisant la promotion de la dualité linguistique et de l'inclusion sociale, un partenariat nord-américain solide et mutuellement bénéfique, un Canada prospère grâce au commerce international.				
Priorité – Créer une stratégie de représentation et continuer de renforcer les capacités stratégiques de DEO pour soutenir ses efforts visant à influencer les décisions nationales en faveur des Canadiens de l'Ouest.	Activité de programme – Représentation Résultat prévu : Représentation – L'amélioration de la compréhension et de la sensibilisation aux dossiers de l'Ouest, ainsi que l'amélioration de l'accès aux programmes fédéraux et, par conséquent, de la participation de la région à ces programmes.	Rendement Ébauche de la stratégie de représentation	s.o.	s.o.
Résultat stratégique : Développement économique des collectivités – Des collectivités économiquement viables jouissant d'une qualité de vie élevée dans l'Ouest canadien				
Orienté sur les résultats visés par le gouvernement du Canada : une forte croissance économique				
Priorité – Rehausser le	Activités de programme –	Rendement	s.o.	2 444 ⁴

⁴ Dépenses réelles (S et C, et F et E) liées aux Ententes de développement urbain du Manitoba, de la Saskatchewan et de la Colombie-Britannique. Les dépenses prévues et réelles ne tiennent pas compte des ressources pour les subventions et les contributions gérées par DEO au nom d'Infrastructure Canada (Fonds d'infrastructure municipale rurale), car ce montant (environ 6,6 millions de dollars en dépenses réelles) est déclaré par Infrastructure Canada.

<p>développement communautaire en mettant en œuvre le nouveau Fonds pour les infrastructures municipales et rurales (FIMR) et en s'engageant face aux nouveaux programmes des villes et des collectivités au moyen des ententes de développement urbain. *</p>	<p>Planification, développement et adaptation économiques communautaires, et Infrastructure</p> <p>Résultat prévu – Planification, développement et adaptation économiques communautaires – Des communautés solides et viables en régions urbaines et rurales dans l'Ouest du Canada, capables de s'adapter pour faire face aux défis économiques et sociaux qui pourraient miner leur compétitivité, les débouchés et la qualité de vie;</p> <p>Infrastructure – L'amélioration et l'expansion de l'infrastructure publique durable pour rehausser la qualité de l'environnement et favoriser la croissance économique à long terme.</p>	<p>On a signé des ententes fédérales-provinciales du FIMR avec la Saskatchewan (95 projets ont été approuvés) et le Manitoba (37 projets ont été approuvés) :</p> <p>Les discussions en cours au sujet des ententes du FIMR avec l'Alberta et la Colombie-Britannique étaient bien avancées en date du 31 mars 2006.</p> <p>Des ententes de développement urbain (EDU) ont été signées à Saskatoon et à Regina.</p> <p>Dix projets financés par DEO à hauteur de 8,4 M\$ ont été approuvés dans le cadre de l'Entente de partenariat de Winnipeg.</p> <p>L'Accord de Vancouver a été reconduit pour cinq ans, soit jusqu'en 2010.</p>		
<p>Résultat stratégique : s.o.</p>				
<p>Orienté sur les résultats visés par le gouvernement du Canada : s.o.</p>				
<p>Priorité – Mettre en œuvre les principaux concepts de la Loi sur la modernisation de la fonction publique, y compris l'instauration d'un système de gestion informelle des conflits et l'établissement de politiques et de lignes directrices de dotation en ressources humaines.</p>	<p>Activité de programme – s.o.</p>	<p>Rendement</p> <p>Tout le personnel a reçu une formation sur la <i>Loi sur la modernisation de la fonction publique</i> (LMFP) et sur la <i>Loi sur l'emploi dans la fonction publique</i> (LEFP).</p> <p>On a établi un Système de gestion informelle des conflits.</p> <p>Les outils de la délégation des pouvoirs de dotation ont été mis à jour.</p>	<p>273</p>	<p>498</p>

Rendement global du Ministère

En 2005-2006, DEO a bien progressé dans la réalisation de ses priorités, en plus d'arriver à certaines des résultats stratégiques prévus dans le Rapport sur les plans et les priorités de 2005-2006.

Entrepreneuriat et innovation

Afin d'accroître encore son soutien à l'élargissement et à la compétitivité du secteur commercial et au renforcement du système d'innovation dans l'Ouest du Canada, DEO s'est fixé quatre domaines d'intervention prioritaires en 2005-2006.

Priorité : Accroître les investissements et le soutien à la commercialisation de nouvelles technologies dans l'Ouest canadien en insistant particulièrement sur les nouvelles grappes, comme les technologies environnementales, les sciences de la vie et les innovations en santé.

En 2005-2006, DEO a soutenu de nombreuses étapes de la commercialisation des technologies. Il a appuyé des organisations comme les bureaux de transfert des technologies qui identifient les technologies, les protègent et leur délivrent des licences d'exploitation, de même que l'adoption et l'adaptation des technologies. Environ 31 p. 100 des projets d'innovation approuvés de DEO en 2005-2006 soutenaient l'adoption ou la commercialisation de nouvelles technologies dans l'Ouest canadien. Par exemple, DEO a accordé une contribution de 1,5 million de dollars à l'Institut de recherche et de technologie sur les microsystèmes (IRTM) en Alberta pour lui permettre de mieux faire connaître le potentiel économique des microsystèmes et des nanotechnologies, ainsi que de trouver et de financer les projets encore aux premières étapes du développement des prototypes. DEO a aussi accordé au Composites Innovation Centre (CIC) du Manitoba une contribution de 3,3 millions de dollars pour encourager le développement de cette industrie au Manitoba, de sorte qu'elle puisse soutenir la concurrence internationale. Les activités du CIC sont axées sur le développement et l'amélioration des produits, ce qui lui a valu un solide soutien des participants industriels et d'autres organisations de recherche.

Les investissements précédents de DEO dans ce domaine ont engendré de nombreux résultats, y compris l'augmentation du nombre de technologies conçues par les établissements de recherche et ayant un potentiel commercial. À titre d'exemple, en 2003-2004, DEO a approuvé l'octroi de 850 000 dollars à un projet pluriannuel d'une valeur totale de 1,28 million de dollars pour permettre à la British Columbia Cancer Agency (BCCA) de démarrer son Technology Development Office. En date du 31 mars 2006, le Technology Development Office de la BCCA a été le berceau de 93 nouvelles inventions rendues publiques, de 39 demandes de brevets, de 49 contrats de licences et de deux nouvelles entreprises dérivées.

Pour un total de 20 millions de dollars depuis 1995, le soutien continu qu'offre DEO à des organisations comme Telecommunications Research Laboratory (TRLabs), le plus grand consortium de recherche et de développement des technologies de l'information et des communications du Canada, s'est révélé un moyen efficace d'accroître les investissements dans la commercialisation des nouvelles technologies de l'Ouest. Avec ses 51 membres et partenaires, sources d'une synergie unique en son genre entre l'industrie, le secteur public et les milieux universitaires, TRLabs concentre ses activités de recherche dans sept domaines stratégiques pour

monter le réseau de l'avenir : les réseaux de communications de données, les médias numériques, les technologies résidentielles, l'accès aux réseaux, les systèmes de réseau, la photonique et les communications sans fil. Au cours de ses 20 ans d'existence, TRILabs a formé 839 diplômés universitaires hautement qualifiés et a créé plus de 300 technologies adoptées par des entreprises. En 2005-2006 seulement, TRILabs a créé 100 nouvelles technologies, dont 29 ont été évaluées par les membres. Ces technologies ont généré huit brevets déjà délivrés ou en instance de l'être, et 15 technologies ont été commercialisées sous la forme de nouveaux produits ou ont été adoptées par l'industrie pour améliorer la productivité.

Priorité : Promouvoir le commerce et les investissements, y compris le soutien à l'Initiative de représentation accrue menée aux États-Unis et le suivi de la tournée d'étude des technologies de l'Ouest organisée par DEO, et poursuivre d'autres débouchés en Asie-Pacifique et en Europe.

En 2005-2006, DEO a approuvé le financement de plus de 150 projets (7,1 millions de dollars) qui soutiennent le développement du commerce international, comme les services consultatifs pour préparer ou aider les entreprises à exporter, le développement du commerce, le soutien stratégique des missions commerciales, de même que les activités pour attirer les investissements et encourager le développement des fournisseurs, les conférences et la recherche.

En octobre 2004, DEO a organisé la Tournée d'étude sur les capacités techniques de l'Ouest canadien qui a permis d'inviter 18 délégués des Missions commerciales canadiennes aux États-Unis à se rendre dans l'Ouest canadien pour y voir les capacités novatrices, scientifiques et technologiques de la région. Le succès de cette tournée a incité DEO à prendre un engagement continu envers l'Initiative de représentation accrue (IRA) de cinq ans (de 2003-2004 à 2007-2008) dans l'idée de faire avancer les intérêts commerciaux de l'Ouest canadien aux États-Unis. Dans le cadre de l'IRA, DEO a collaboré avec le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international du Canada (MAECI), y compris avec les missions commerciales du Canada aux États-Unis, pour administrer les 246 000 dollars alloués à 19 projets de l'IRA en 2005-2006. Parmi ces projets, celui du Larta Institute, un consortium californien des bureaux de commercialisation des technologies universitaires, a contribué à rehausser le profil des entreprises, des technologies et de la capacité de recherche de l'Ouest canadien auprès des investisseurs américains, en plus d'améliorer l'accès des entreprises de l'Ouest canadien au marché et aux capitaux d'investissement américains et de renforcer les relations commerciales avec les Américains. Le partenariat de l'IRA a permis de rehausser la collaboration et la coordination entre les provinces et les ministères et organismes fédéraux responsables du commerce, de l'investissement et du développement économique.

En 2005-2006, le partenariat entre DEO et Transports Canada a permis d'obtenir un engagement dans le Budget fédéral de 591 millions de dollars pour financer l'Initiative nationale de la porte d'entrée de l'Asie-Pacifique dont le but est de renforcer la position du Canada dans le commerce international de cette région. Les représentants de DEO ont aussi participé à des activités au Canada et en Asie, comme des réunions avec des délégués chinois et japonais pour échanger des informations et de l'expertise sur les débouchés commerciaux et les investissements, afin de faire valoir les intérêts de l'Ouest canadien et de faire progresser ses possibilités dans la région de l'Asie-Pacifique.

Priorité : Stabiliser le Réseau de services aux entreprises de l'Ouest canadien en négociant et en concluant de nouvelles ententes pluriannuelles.

En 2005-2006, le Ministère a conclu des accords de contribution pluriannuels avec les 90 Sociétés d'aide au développement des collectivités (SADC), les quatre associations des SADC, les quatre bureaux de l'Initiative pour les femmes entrepreneures (IFE) et les quatre Organisations francophones à vocation économique (OFVE). Grâce à l'engagement total de DEO dans le cadre de ces ententes (139,9 millions de dollars), ces organisations pourront continuer à offrir des services et un accès aux capitaux aux petites et moyennes entreprises (PME) de l'Ouest canadien. En outre, le financement des Centres de services aux entreprises du Canada (CSEC), également membres du Réseau de services aux entreprises de l'Ouest canadien (RSEOC), a été prolongé jusqu'au 31 mars 2007. En 2005-2006, les membres du RSEOC ont déclaré avoir rendu plus de 760 000 services à des entreprises et offert 53,8 millions de dollars en prêts, qui ont permis d'obtenir des fonds de contrepartie de 81 millions de dollars supplémentaires et de créer environ 4 400 emplois.

Priorité : Mettre en œuvre des initiatives pour l'économie sociale, comme on l'annonçait dans le Budget fédéral de 2004, y compris le renforcement de l'économie sociale et l'amélioration de l'accès aux capitaux et aux programmes fédéraux pour les entreprises sociales.

Les initiatives pour l'économie sociale annoncées dans le Budget fédéral de 2004 faisaient l'objet d'un examen par le gouvernement au 31 mars 2006. On a par la suite décidé de ne pas poursuivre le programme, puisque les entreprises sociales sont toujours admissibles aux programmes de financement existants de DEO ou aux programmes de prêts des SADC, comme n'importe quelle autre entreprise.

Politiques, représentation et coordination

Priorité : Créer une stratégie de représentation et continuer de renforcer les capacités de DEO en élaboration des politiques pour soutenir les efforts du Ministère visant à influencer les décisions nationales en faveur des Canadiens de l'Ouest.

Le Ministère défend les intérêts l'Ouest en participant aux discussions et aux processus interministériels fédéraux et en travaillant avec ses partenaires régionaux et en étroite collaboration avec les autres organismes de développement régionaux. En 2005-2006, le Ministère a préparé une stratégie de représentation dans le but de mieux cibler ses ressources et de maximiser son influence sur les initiatives les plus avantageuses pour l'Ouest. Une fois terminée, la stratégie sera révisée et mise à jour tous les ans pour en assurer la pertinence et l'efficacité à long terme.

Le travail de DEO sur l'Initiative de la porte d'entrée de l'Asie-Pacifique sert à renforcer la position du Canada sur le marché international en élargissant et en approfondissant les liens avec la région de l'Asie-Pacifique. Cette initiative s'est inspirée d'une autre collaboration fructueuse de DEO qui a mené à la conversion du Terminal Fairview de l'autorité portuaire de Prince Rupert pour en faire une installation ultramoderne spécialisée dans le maniement des conteneurs. Le port sera entièrement fonctionnel d'ici 2007.

Développement économique des collectivités

Priorité : Rehausser le développement communautaire en mettant en œuvre le nouveau Fonds sur l'infrastructure municipale et rurale et en s'engageant face aux nouveaux programmes des villes et des collectivités par l'entremise des Ententes de développement urbain.

En 2005-2006, DEO a entrepris des activités pour soutenir les efforts des collectivités de l'Ouest canadien vers la viabilité économique et une qualité de vie supérieure. Entre autres, il créé un nouveau Fonds sur l'infrastructure municipale et rurale (FIMR) en Saskatchewan et au Manitoba. En date du 31 mars 2006, environ 26 millions de dollars (63 p. 100 du financement disponible) avaient été accordés à 37 projets au Manitoba et 15 millions de dollars (35 p. 100 du financement disponible), à 95 projets en Saskatchewan. Même si on ne connaîtra pas les résultats de ces investissements de si tôt, on s'attend à ce qu'ils améliorent l'infrastructure publique de base, comme pour l'adduction d'eau et le traitement des eaux usées, la culture et les loisirs, et à ce qu'ils rehaussent la qualité de vie et les débouchés économiques des petites collectivités. Les négociations avec l'Alberta et la Colombie-Britannique au sujet des ententes du FIMR étaient toujours en cours le 31 mars 2006 et devraient être conclues bientôt.

En 2005-2006, les gouvernements fédéral et provincial et les municipalités de Saskatoon et de Regina ont signé des ententes de développement urbain (EDU) tripartites de cinq ans à coûts partagés. Grâce à ces EDU, on investira 10 millions de dollars dans chacune de ces deux villes pour promouvoir un climat d'affaires positif, rehausser la compétitivité des entreprises, développer l'infrastructure stratégique et accroître le niveau de participation des Autochtones à l'économie. Par ailleurs, en avril 2005, l'Accord de Vancouver a été reconduit pour cinq ans, permettant ainsi de poursuivre le travail de collaboration entre les gouvernements fédéral et provincial, et l'administration municipale visant à dynamiser le Downtown Eastside. Également en 2005-2006, dix projets financés à hauteur de 8,4 millions de dollars par DEO ont été approuvés dans le cadre de l'Entente de partenariat de Winnipeg, un engagement par les trois ordres de gouvernement d'investir 75 millions de dollars sur cinq ans afin d'améliorer la viabilité et la qualité de vie, et de favoriser la prospérité à Winnipeg.

Priorités de la gestion

Priorité : Mettre en œuvre les principaux concepts de la *Loi sur la modernisation de la fonction publique* (LMFP), y compris l'instauration d'un système de gestion informelle des conflits et l'établissement de politiques et de lignes directrices de dotation en ressources humaines.

En 2005-2006, le Ministère a mis en œuvre les principaux concepts suivants pour renforcer la capacité de gestion et répondre aux nouvelles exigences administratives :

- la formation de tous les gestionnaires du personnel et de tous les employés au sujet de la LMFP et de la *Loi sur l'emploi dans la fonction publique* (LEFP);
- l'établissement d'un système de gestion informelle des conflits (SGIC) afin que tous les employés de DEO aient accès à des ressources pour les aider à résoudre des conflits en milieu de travail de manière informelle, et ce, avant leur escalade;

- la mise à jour des outils de délégation des pouvoirs de dotation pour qu'ils tiennent compte des nouvelles autorités et responsabilités des gestionnaires aux termes de la LMFP;
- l'élaboration des politiques ministérielles de dotation.

Contexte opérationnel

Depuis 1995, le financement de DEO destiné au développement de l'industrie et des entreprises est surtout versé à des organisations sans but lucratif pour soutenir des projets et des activités accessibles à tous, aux avantages généralisés plutôt que limités à une seule entreprise⁵. Afin de maximiser son investissement dans l'Ouest du Canada et de créer des sources de financement de rechange pour les petites et les moyennes entreprises (PME), le Ministère travaille avec de nombreux partenaires, comme le secteur privé, les autres ordres de gouvernement, le milieu universitaire, les établissements financiers et les centres de recherche. Ces partenariats agissent comme un levier et permettent à DEO d'aller chercher une capacité plus grande et d'autres moyens de financement pour soutenir la croissance et le développement, de fait, amplifier l'incidence de ses programmes dans l'Ouest.

DEO accomplit son mandat en grande partie par l'attribution de subventions et de contributions (S et C) dans le cadre d'une panoplie de programmes qui l'aident à contribuer à la productivité et à la compétitivité de l'Ouest. Parmi ses programmes se distingue le Programme de diversification de l'économie de l'Ouest (PDEO), dont les modalités ont inspiré le renouvellement des Ententes de partenariat pour le développement économique de l'Ouest (EPDEO). Les EPDEO sont des initiatives pluriannuelles conjointes entre les gouvernements fédéral et provinciaux visant à promouvoir un développement économique coordonné dans les quatre provinces de l'Ouest.

Le mandat de DEO lui permet d'adopter une approche flexible et novatrice et de travailler avec un grand réseau de partenaires afin de faire des investissements stratégiques qui stimulent le développement et la diversification économiques de l'Ouest. Par le soutien qu'il offre aux membres du RSEOC, par exemple, DEO aide les entrepreneurs, tant novices qu'expérimentés, dans les villes et les collectivités rurales à démarrer et à faire grandir leurs entreprises en s'assurant que les Canadiens de l'Ouest aient accès à des capitaux et à des services qui appuient leurs réussites économiques.

Rapport sur le rendement

Le 1^{er} avril 2005, DEO a révisé ses énoncés de résultats stratégiques pour se conformer aux nouvelles exigences de reddition de comptes du Secrétariat du Conseil du Trésor (SCT) en vertu de la Structure de gestion, des ressources et des résultats (SGRR) et de l'Architecture des activités de programme (AAP). Chacun des résultats stratégiques compte deux activités de programme ou plus qui contribuent à la réalisation générale du résultat prévu. La plupart des

⁵ Font exception l'Initiative nationale d'adaptation économique de l'industrie et des collectivités touchées par le différend sur le bois d'œuvre, et des programmes interrompus, comme le programme Premiers emplois en sciences et technologie et le Programme d'emploi en commerce international.

activités de programme se divisent en sous-activités qui sont expliquées plus en détail dans la section II : Analyse des activités de programme par résultat stratégique.

Avec la mise en œuvre de l'AAP, DEO a lancé une stratégie de mesure formelle du rendement. À partir du 1^{er} avril 2005, tous les projets approuvés devaient bien cadrer avec au moins une des sous-activités définies par DEO et contribuer à la réalisation des résultats prévus de cette sous-activité.

Il faut plus d'une année financière pour terminer la plupart des projets approuvés par le Ministère, et souvent les résultats ne se font sentir que deux ou trois ans après l'achèvement du projet. DEO fait le suivi des réussites et des échecs de chacun des projets en s'appuyant sur des dates cibles et des indicateurs. Le défi continu auquel est confronté le Ministère est de trouver une manière rentable significative de résumer et combiner les résultats de ces différents projets pluriannuels.

DEO a un programme solide de déontologie qui renforce les valeurs et l'éthique dans la fonction publique. Il travaille de manière transparente et ouverte. Il a mis en œuvre des cadres et des mesures formels de la responsabilité et du rendement de la gestion pour :

- que son équipe applique une diligence raisonnable dans l'évaluation, l'approbation et la surveillance des investissements issus de ses subventions et contributions;
- que ses ressources soient utilisées, gérées et clairement liées aux objectifs, aux priorités, aux dépenses prévues et aux résultats anticipés du Ministère;
- qu'on évalue régulièrement le rendement du Ministère et qu'on en rende compte par différents moyens.

Dans le cadre de sa stratégie de mesure du rendement, DEO prend largement appui sur les vérifications et les évaluations de ses programmes et initiatives. La Direction de la vérification et de l'évaluation a démarré un programme de vérification continue de la gestion des subventions et des contributions pour repérer les problèmes éventuels et formuler des recommandations dans le but de continuellement améliorer les activités ministérielles.

En 2005-2006, DEO a réalisé des vérifications internes⁶ sur ses paiements de transfert, la gestion financière de ses subventions et contributions et la gestion de ses dossiers. De plus, il a complété des évaluations du Programme du Réseau de prestation de services, du Réseau de services aux entreprises autochtones, ainsi que du Programme d'aide aux entrepreneurs ayant une incapacité et du Fonds de l'Initiative pour les entrepreneurs urbains ayant une incapacité. Grâce à ces activités, DEO assume mieux sa responsabilité et améliore ses mesures de rendement et, surtout, son efficacité pour aboutir à des résultats positifs pour les Canadiens de l'Ouest.

Contexte

De nombreux facteurs ont influencé les priorités et les activités de DEO en 2005-2006. On a défini et intégré certains facteurs internes dès le début du cycle de planification, mais d'autres facteurs imprévus sont venus modifier les plans au cours de l'année.

⁶ Les rapports des vérifications et des évaluations terminées sont affichés sur le site Web : http://www.deo.gc.ca/rpts/audit/default_f.asp

Le programme stratégique des politiques du gouvernement du Canada est un des plus importants facteurs influençant les activités ministérielles. Le processus de planification annuel de DEO permet de s'assurer que les activités du Ministère soutiennent toujours le programme du gouvernement du Canada, tel qu'il est présenté dans le discours du Trône et le Budget fédéral. Le processus continu d'examen pan-gouvernemental des dépenses touchant l'ensemble du gouvernement est un autre facteur important. Le 1^{er} avril 2006, on a mis fin au programme Premiers emplois en sciences et technologie et au Programme d'emploi en commerce international suite à l'examen des dépenses.

Vue d'ensemble de l'économie de l'Ouest canadien

Ces dernières années, par rapport au reste du Canada, la région de l'Ouest a connu une solide croissance économique, qui s'est concrétisé par une croissance moyenne du PIB réel de 3,4 p. 100 en 2004 et de 3,9 p. 100 en 2005. De plus, la croissance de chacune des provinces de l'Ouest a dépassé la moyenne nationale de 2,8 p. 100 en 2005. Cette croissance a surtout été attribuable à la forte demande et aux prix élevés du marché de nombreuses ressources traditionnelles de l'économie de l'Ouest, comme le bois d'œuvre, le pétrole brut, le gaz naturel, les minéraux et l'hydroélectricité.

Comme l'Ouest est un joueur relativement petit sur le marché mondial des produits de base, son rendement économique reste étroitement lié à la volatilité typique des marchés des ressources naturelles. Cela n'affecte pas seulement la production directe et l'emploi dans les secteurs des ressources, mais aussi d'autres secteurs comme ceux des services et de la fabrication dont le rendement économique est étroitement lié aux principales ressources naturelles des provinces. Comme l'économie de l'Ouest a toujours reposé sur les industries des ressources naturelles et sur les tendances cycliques des prix des produits de base, elle a souvent connu des ralentissements importants. Le tableau 1 montre le pourcentage de PIB dérivé de la production manufacturière. Parce que les assises manufacturières de la plupart des provinces de l'Ouest sont toujours moins importantes que celles de l'Ontario et du Québec, on s'inquiète de la capacité d'adaptation de ces économies face aux fluctuations des prix et de la demande dans le secteur des produits de base. Il faut donc faire preuve de prudence dans les prévisions à long terme sur la région et la durabilité de son rendement actuel.

L'économie de l'Ouest est confrontée à un défi constant, celui de se développer de manière à soutenir la concurrence du marché mondial à long terme et de façon durable tout en maintenant, voire en rehaussant, le niveau de vie actuel de la région. Mis en relief par les résumés provinciaux inclus dans cette section, le rendement solide actuel des secteurs reposant sur les ressources naturelles suggère qu'il est encore nécessaire d'encourager les investissements publics et privés qui soutiendront la diversification de l'économie, accéléreront la transition vers les industries axées sur le savoir et accroîtront la valeur ajoutée des produits, des services et des technologies de l'Ouest et leur pénétration du marché.

Pour sa croissance et ses emplois, le Canada dépend plus du commerce international que n'importe quel autre pays industrialisé. Les exportations du pays comptent pour près de 32 p. 100 du PIB, le plus haut pourcentage parmi tous les pays du G-8. La croissance des exportations est deux fois plus rapide que celle de l'économie en général, et un emploi sur trois dépend du commerce international. Un rapport récent du Western Centre for Economic Research intitulé *Nouveau portrait des petites entreprises de l'Ouest du Canada : croissance et emploi*

(mai 2006), indique que les petites entreprises revêtent une importance vitale pour l'économie de l'Ouest canadien, où environ la moitié des emplois sont dans des entreprises de moins de 50 employés.

En conséquence, comme les petites entreprises participent moins aux exportations, à la recherche et au développement (R et D) et à la formation, il est essentiel d'attirer de nouveaux investissements dans l'Ouest du Canada et de rehausser la présence des entreprises de l'Ouest sur les marchés nationaux et internationaux pour améliorer la compétitivité de la région. L'étroite collaboration de l'industrie et de tous les ordres de gouvernement est nécessaire pour faire face à la pénurie croissante de main-d'œuvre qualifiée et veiller à ce que les conditions du marché du travail contribuent à attirer des travailleurs qui pourront répondre à une panoplie de besoins. Bien que les pénuries de main-d'œuvre soient souvent associées aux grandes exploitations de sables bitumineux de l'Alberta, elles sont aussi graves dans beaucoup d'autres secteurs de l'Ouest et risquent de miner dangereusement la croissance et le développement futurs des quatre provinces de l'Ouest. Dans ce contexte, il faut accroître le soutien aux initiatives encourageant la formation et le perfectionnement des compétences, comblant l'écart entre les besoins des industries et la main-d'œuvre disponible et favorisant l'adoption de technologies et de pratiques commerciales nouvelles pour améliorer la productivité des entreprises. Pour s'attaquer à ce problème, on s'est considérablement intéressé ces dernières années aux mesures pour augmenter le recrutement d'immigrants qualifiés. Comme la population autochtone est la plus jeune du Canada et que, de tous les groupes démographiques, c'est celui dont la croissance est la plus rapide, sa participation sur le marché de la main-d'œuvre de l'Ouest aiderait à répondre aux besoins du marché. Sans compter que cela permettrait de corriger les désavantages économiques et sociaux persistants auxquels sont confrontés les Autochtones du Canada.

Tableau 1 : Comparaison des principaux facteurs – 2005 (sauf indication contraire)⁷

Indicateurs	C.-B.	Alb.	Sask.	Man.	Ont.	Qc	N.-B.	N.É.	Î.-P.-É.	T.-N.-L.	CANADA
Population – 2005	4 271 210	3 281 296	992 995	1 178 109	12 589 823	7 616 645	751 726	938 116	138 278	515 591	32 378 122
Croissance du PIB réel (%)	3,3	5,7	3,1	3,5	2,6	2,4	2,0	1,8	1,7	1,4	2,8
Croissance totale du PIB réel (%) 2000-2005	15,4	19,5	9,2	10,9	12,4	11,9	12,5	12,1	12,3	23,4	13,6
PIB réel par habitant (\$)	30 778	42 270	31 780	28 608	35 402	29 575	25 936	24 941	22 816	26 718	33 118
Production manufacturière par rapport au PIB réel (%)	12	10	7	13	21	21	16	11	13	7	17
Exportations internationales par rapport au PIB (%)	21	39	33	24	37	26	44	18	19	22	32

⁷ Sources :

Statistiques démographiques trimestrielles de Statistique Canada, d'octobre à décembre 2005
www.statcan.ca/Daily/Francais/060328/q060328e.htm; source de données sur la population : la Note de conjoncture provinciale du printemps 2006 du Conference Board du Canada; source de données sur le PIB et le chômage : Strategis Canada, Données sur le commerce en direct, strategis.gc.ca/sc_mrkti/tdst/frndoc/tr_homep.html; source de données sur les exportations internationales : Statistique Canada, <http://www.statcan.ca/Daily/Francais/060509/q060509a.htm>; source de données sur la productivité de la main-d'œuvre :

Croissance de la productivité de la main-d'œuvre (%)	2,1	2,6	0,2	0,6	2,5	2,2	0,4	-0,4	-0,8	0,0	2,2
Croissance annuelle moyenne de la productivité de la main-d'œuvre (%) 2000-2005	0,8	0,8	1,6	1,3	0,9	1,1	1,4	1,0	1,4	2,6	1,1
Taux de chômage	5,9	3,9	5,1	4,8	6,6	8,3	9,7	8,4	10,9	15,2	6,8

Rendement économique des provinces de l'Ouest en 2005

Colombie-Britannique

En 2005, la Colombie-Britannique a enregistré une hausse solide du PIB réel de 3,3 p. 100. Cette croissance est en grande partie attribuable aux prix élevés des produits de base, surtout du gaz naturel, des métaux communs, du bois d'œuvre et du charbon. Le marché de l'emploi y est vigoureux, avec une croissance de 3,3 p. 100 en 2005, alors que le taux de chômage a chuté à 5,9 p. 100. Le secteur provincial de la vente au détail de la province a aussi connu une croissance continue, soutenue par l'augmentation des dépenses de consommation qu'ont favorisé les gains importants sur le marché du travail. Le secteur forestier est toujours stable, grâce à la hausse de la possibilité annuelle de coupe annoncée pour combattre l'infestation du dendroctone du pin. Les exportations internationales de la Colombie-Britannique sont toujours dominées par les produits forestiers, surtout le bois d'œuvre, les pâtes, les papiers et les matériaux de construction. L'économie de la province a aussi grandement profité des investissements importants dans l'infrastructure publique en vue des Jeux Olympiques d'hiver de Vancouver et de Whistler en 2010.

Le niveau des exportations internationales devrait croître de manière significative grâce à l'amélioration de l'infrastructure des transports de la grande région de Vancouver, comme le prévoit l'Initiative de la porte d'entrée et du corridor de l'Asie-Pacifique qui vise à tirer profit du commerce avec cette région. Le secteur de la construction de la province a aussi enregistré une croissance importante stimulée par la construction résidentielle et non résidentielle, comme les projets liés à l'infrastructure des transports et les Jeux Olympiques d'hiver de 2010, qui devrait maintenir le cap à moyen terme. Le secteur de la construction était responsable de 35 p. 100 des nouveaux emplois de la province l'an dernier, mais, comme les secteurs de l'exploitation minière et de la vente au détail, celui de la construction fait face à une pénurie de main-d'œuvre qui pourrait bientôt miner le rendement économique général de la province.

Alberta

Le rendement économique exceptionnel de l'Alberta en 2005 est attribuable au secteur de l'énergie, qui est le moteur de la croissance du PIB réel la plus élevée du pays, à 5,7 p. 100. Les prix élevés des produits de base ont fait monter en flèche les gains des sociétés, en plus de faire grimper à des niveaux sans précédent les investissements dans l'exploration, la mise en valeur et la construction d'installations industrielles. On estime que les investissements de capital dans les

projets des sables bitumineux ont atteint à eux seuls 8 milliards de dollars. Grâce à l'augmentation de la demande de produits pétrochimiques, de produits fabriqués de métal, de métaux de première fusion et d'équipement, la production manufacturière de la province a grimpé de 8,5 p. 100 en 2005, et ce, malgré la hausse du dollar canadien contre le billet vert. La forte demande internationale de produits énergétiques de l'Alberta a permis à la province d'enregistrer un volume jamais vu d'exportations.

En 2005, les employeurs de l'Alberta ont créé près de 27 000 nouveaux emplois malgré la pénurie de main-d'œuvre. Cette demande a fait chuter le taux de chômage à 3,9 p. 100, le plus bas du pays, en plus d'accroître le revenu de travail de 9,7 p. 100, ce qui constitue de loin la plus forte hausse de toutes les provinces. Le faible taux de chômage et les revenus élevés ont contribué à convaincre 42 000 Canadiens (total net) des autres provinces à aller s'installer en Alberta en 2005. Le nombre record de 17 000 personnes ont émigré en Alberta au cours du quatrième trimestre seulement. La population de l'Alberta atteignait 3,3 millions d'habitants en 2005 et a grandi de 2,5 p. 100, la croissance la plus élevée de toutes les provinces.

Tous les secteurs économiques de l'Alberta ne sont pas aussi robustes. La capacité d'adaptation du secteur forestier de la province continue d'être mise à l'épreuve. L'appréciation du dollar canadien et l'augmentation des coûts de l'énergie ont fait grimper les dépenses d'exploitation des usines et de transport. De plus, la demande accrue de travailleurs dans le secteur de l'énergie a entraîné une pénurie de main-d'œuvre et une inflation des salaires. Les marges de profit dans le secteur agricole ont aussi été rognées par les coûts élevés des facteurs de production et les faibles prix des produits de base. Le rendement plus élevés des élevages de bétail s'oppose à la diminution des recettes de la production végétale et du soutien gouvernemental, pour aboutir à une chute du revenu agricole de 50 p. 100.

Saskatchewan

En 2005, la Saskatchewan a enregistré une croissance du PIB réel de 3,1 p. 100, ce qui constitue un déclin par rapport à l'année précédente, sans toutefois être en-dessous de sa moyenne de 20 ans de 2,2 p. 100. Cette croissance place la province au quatrième rang dans le pays. En ce qui a trait au PIB par habitant, la Saskatchewan est au troisième rang des provinces canadiennes.

Dans l'ensemble, la croissance du PIB vient des prix élevés des produits de base comme le pétrole, le gaz et les minéraux, de la forte demande de ressources naturelles, et de la croissance des exportations, des livraisons manufacturières et du commerce en gros. Même si les volumes de la production agricole de la province sont élevés depuis trois ans, la baisse des prix a limité la contribution de ce secteur à la croissance générale de l'économie. Les ventes au détail ont augmenté de 7,8 p. 100, mais le nombre de mises en chantier de logements a chuté de 9 p. 100. La province affiche néanmoins une croissance économique, et ce, même si la population a décliné de 0,6 p. 100 d'avril 2005 à avril 2006.

Inférieure à la moyenne nationale en 2005, la croissance des investissements devrait se hisser au-dessus de la moyenne et grimper à 6,7 p. 100 en 2006, selon les prévisions. À 0,2 p. 100, les hausses de productivité de la main-d'œuvre sont supérieures à la moyenne nationale. L'emploi a légèrement augmenté de 0,8 p. 100 au cours de la dernière année et le taux de chômage reste faible à 5,1 p. 100.

Manitoba

En 2005, l'économie du Manitoba a enregistré une croissance de 3,5 p. 100, ce qui place la province au deuxième rang du pays. Le moteur principal de la croissance économique en 2005 a été l'augmentation des dépenses intérieures (dépenses de consommation et construction), encouragée par les faibles taux d'intérêt. On prévoyait une croissance plus ferme, mais les pluies d'été et les inondations ont eu un effet dévastateur sur la récolte agricole en 2005. Par contre, le secteur des services publics a profité des mois d'été pluvieux.

Le nombre de mises en chantier de logements au Manitoba (6,6 p. 100) a dépassé de loin la moyenne nationale et s'est classé deuxième après l'Alberta, dont le marché résidentiel croît à un rythme effréné. Malgré la hausse du dollar canadien, le secteur manufacturier a connu une croissance de 0,3 p. 100, et constitue 13 p. 100 du PIB.

Les investissements publics ont augmenté de 9,5 p. 100 en 2005 grâce à la hausse des dépenses gouvernementales sur des projets comme le canal de dérivation de la rivière Rouge, le nouvel aéroport de Winnipeg et le nouvel édifice de l'administration centrale d'Hydro Manitoba. En croissance continue depuis 2004, les investissements privés ont monté de 2,2 p. 100 en 2005.

Soixante-seize pourcent des exportations internationales du Manitoba sont destinées aux États-Unis, où les principaux partenaires commerciaux de la province sont le Minnesota et le Dakota du Nord. Mis à part les États-Unis, les autres principales destinations des exportations manitobaines en 2005 ont été le Japon, la Chine, le Mexique et Hong Kong. Les exportations ne constituent que 29 p. 100 du PIB de la province.

Le marché du travail est une source d'inquiétude au Manitoba. On estime le bilan de la migration interprovinciale nette à une perte de 8 218 personnes. Il s'agit de la perte la plus importante depuis 1990, au début de la récession. Contribuant davantage à la démographie de la province, la migration internationale lui a permis de faire croître sa population de 0,6 p. 100 en 2005. Le faible taux de chômage du Manitoba (4,8 p. 100) n'indique pas qu'on y a créé beaucoup de nouveaux emplois, car ceux-ci n'ont augmenté que de 0,6 p. 100 en 2005.

SECTION II – ANALYSE DES ACTIVITÉS DE PROGRAMME PAR RÉSULTAT STRATÉGIQUE

POLITIQUES, REPRÉSENTATION ET COORDINATION

Résultat stratégique : Des politiques et des programmes qui soutiennent le développement de l'Ouest canadien

Le volet des politiques, de la représentation et de la coordination de DEO couvre une panoplie d'activités qui permettent de mettre en œuvre des stratégies, des politiques et des programmes efficaces pour répondre aux besoins de développement économique de l'Ouest, ainsi que pour tirer profit des débouchés et pour faire avancer les aspirations de l'Ouest du Canada.

En 2005-2006, DEO a participé à des activités et a financé des projets qui visaient à rassembler les personnes, les collectivités, les idées et les ressources. Le Ministère a concentré ses efforts sur les partenariats, la collaboration et les investissements stratégiques et a voulu faire le lien entre les opinions et les préoccupations des Canadiens de l'Ouest et les politiques, les priorités et les programmes nationaux.

Activité de programme : Collaboration et coordination

Ressources financières

Dépenses prévues	Autorités	Dépenses réelles
4 674 000 \$	5 095 605 \$	4 805 056 \$

Ressources humaines

Prévues (ETP)	Réelles	Différence
35	35	0

DEO prend en charge de nombreuses activités de collaboration et de coordination, y compris l'organisation et la coordination de réunions, de conférences et d'autres activités avec d'autres ordres de gouvernements, d'autres ministères fédéraux, l'industrie, le milieu universitaire et le secteur sans but lucratif. Cette fonction comprend entre autres l'élaboration de politiques et de programmes avec d'autres gouvernements ou partenaires, mais exclut les efforts de représentation du Ministère, car elle est plus large et moins axée sur des dossiers particuliers et des résultats à court terme.

Résultats des activités de programme

DEO a joué un rôle prépondérant dans l'amélioration de la coordination entre les ministères et les organismes fédéraux et dans la promotion de la collaboration avec les administrations provinciales et municipales et les intervenants clés du développement économique de la région. Par ces activités, DEO peut diriger ou faciliter l'établissement de partenariats d'investissement dans des projets de recherche et développement. Il peut aussi créer des réseaux ou des alliances dans les provinces ou dans l'ensemble de l'Ouest pour appuyer le perfectionnement des

compétences et la création de nouvelles entreprises. Ses efforts visent à utiliser pleinement les ressources, en plus de promouvoir la planification et la mise en œuvre conjointes des programmes et des services gouvernementaux et de réduire au minimum le chevauchement administratif.

Au nom du gouvernement du Canada, DEO veille à ce que de nombreux partenaires puissent gérer les projets spéciaux et les principales initiatives dans leur région. Par exemple, DEO participe activement aux équipes commerciales provinciales (Réseaux commerciaux régionaux) de chacune des quatre provinces de l'Ouest. Ces réseaux constituent un forum où les ministères fédéraux et provinciaux peuvent coordonner la planification et la prestation de services aux entreprises et aux collectivités, en travaillant ensemble pour combler les manques et éviter les chevauchements. Les membres fédéraux comprennent habituellement le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international (MAECI), Industrie Canada (IC), Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC), le Conseil national de recherches du Canada (CNRC) et DEO. En 2005-2006, les ministres fédéraux et provinciaux ont renouvelé pour cinq ans les protocoles d'ententes qui encadrent les activités conjointes de planification et les décisions des équipes commerciales provinciales en Alberta, en Saskatchewan et au Manitoba. L'équipe de la Colombie-Britannique est également active, mais le protocole d'entente fédéral-provincial n'a pas encore été conclu.

La participation de DEO à l'Initiative de représentation accrue (IRA) DEO propose une approche coordonnée et intégrée de la gestion et de l'amélioration des activités de représentation, de stimulation du commerce international, de développement des entreprises de développement, des sciences et des technologies et de défense des intérêts des investisseurs aux États-Unis. Dans le cadre de l'IRA, DEO et le MAECI ont collaboré pour administrer les 246 000 dollars destinés aux 19 projets de l'IRA en 2005-2006.

Depuis son lancement en 2003-2004, l'IRA a permis d'ouvrir ou d'agrandir sept bureaux commerciaux du gouvernement du Canada aux États-Unis et de leur fournir les effectifs nécessaires, en plus d'en réaménager deux et de recruter 14 consuls honoraires. On a défini les priorités stratégiques en matière de représentation et de développement des entreprises, et on a accordé un financement par reconduction de plus de 8 millions de dollars par année au réseau élargi des bureaux pour soutenir leurs activités. Enfin, les ministères et les organismes

Dans le cadre de l'IRA, DEO a collaboré avec le Consulat général du Canada à Los Angeles pour administrer les 36 000 dollars accordés au Larta Institute, un consortium californien de bureaux de commercialisation des technologies universitaires, qui a choisi huit entreprises technologiques de l'Ouest canadien pour les guider et les faire participer à une exposition et à un salon professionnel sur les technologies en novembre 2005. L'initiative a rehaussé le profil des entreprises, des technologies et de la capacité de recherche de l'Ouest canadien auprès des investisseurs américains, en plus d'améliorer l'accès au marché américain, au capital d'investissement et aux relations d'affaires pour les entreprises de l'Ouest. Les entreprises participantes ont toutes fait l'éloge du mentorat offert par Larta. Les connaissances accrues au sujet des entreprises de l'Ouest canadien et des possibilités d'investissement ont aidé DEO à soutenir la croissance et le développement des grappes technologiques et ont permis aux bureaux de jumeler les forces des Canadiens de l'Ouest à des débouchés sur le marché américain.

partenaires de l'IRA ont forgé un partenariat solide, et une structure de gouvernance harmonieuse a été adoptée.

Activité de programme : Représentation

Ressources financières

Dépenses prévues	Autorités	Dépenses réelles ⁸
2 405 000 \$	2 540 888 \$	3 413 866 \$

Ressources humaines

Prévues (ETP)	Réelles	Différence
22	22	0

DEO a le mandat de promouvoir le développement et la diversification de l'économie de l'Ouest canadien et de faire prendre en considération les intérêts de cette région dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques, des programmes et des projets économiques du pays. Afin de l'aider dans son travail, le Ministère a préparé une stratégie de représentation qui, une fois terminée, sera révisée et mise à jour chaque année pour que le Ministère continue de bien cibler son action au chapitre de la représentation.

Parmi les activités de représentation particulières entreprises par DEO en 2005-2006, on trouve :

- la participation aux discussions et aux processus fédéraux interministériels, y compris avec les organismes centraux, pour soutenir les dossiers de la politique économique dont peut profiter l'Ouest canadien;
- la collaboration avec les partenaires régionaux, y compris les gouvernements provinciaux, pour faire valoir les intérêts économiques de l'Ouest, dont :
 - l'organisation d'un forum des sous-ministres sur le développement économique;
 - la participation aux équipes commerciales fédérales-provinciales, aux équipes rurales et au Forum des hauts fonctionnaires sur l'innovation qui visaient à renforcer, par la collaboration, l'ensemble de la chaîne d'innovation de l'Ouest canadien;
 - le rôle prépondérant dans les Conseils fédéraux régionaux des quatre provinces pour améliorer l'efficacité des initiatives fédérales;
- l'étroite collaboration avec d'autres organismes de développement régional (l'Agence de promotion économique du Canada atlantique et l'Agence de développement économique du

⁸ L'écart négatif de 872 978 \$ entre les autorités et les dépenses réelles est atténué par l'écart positif de l'activité de programme Recherche et analyse.

Canada pour les régions du Québec) pour promouvoir des approches cohérentes et efficaces du développement économique régional;

- la participation stratégique au processus de la Politique des retombées industrielles et régionales pour obtenir une participation maximale des fournisseurs de l'Ouest canadien aux importants marchés d'approvisionnement de l'État, le cas échéant.

Résultats de l'activité de programme

Voici quelques exemples de résultats atteints grâce aux représentations faites par DEO :

- L'Initiative de la porte d'entrée et du corridor de l'Asie-Pacifique : En 2005-2006, le gouvernement fédéral, dans son Budget de 2006, s'est engagé à verser 591 millions de dollars de plus à l'Initiative nationale de la porte d'entrée de l'Asie-Pacifique, et ce, grâce à la collaboration entre DEO et Transports Canada. La contribution principale de DEO a été de travailler en étroite collaboration avec le gouvernement de la Colombie-Britannique et amorcer des discussions avec les gouvernements des trois autres provinces pour définir les priorités à long et à court termes. L'initiative rehaussera la prospérité du Canada et renforcera sa position dans le commerce international par des investissements dans l'infrastructure du transport, l'amélioration des services frontaliers en termes de sécurité et d'efficacité, en plus d'accroître la compétitivité. DEO jouera un rôle de représentation continu pour que l'initiative reste axée sur le commerce avec l'Ouest, tout en entreprenant une panoplie d'analyses et de consultations pour explorer les meilleures manières de tirer profit des possibilités ouvertes par la porte d'entrée à long terme.
- L'étude *Fort McMurray to La Loche Road Impact Study* (octobre 2004) : Cette étude a montré les avantages économiques d'une route praticable en tout temps entre Fort McMurray et La Loche. DEO a fourni 90 000 dollars pour couvrir les coûts de l'étude et a facilité une participation active de représentants de La Loche, de Fort McMurray et des gouvernements de la Saskatchewan et de l'Alberta au processus. En septembre 2005, les gouvernements de l'Alberta et de la Saskatchewan ont officiellement annoncé leur participation à la construction de la route de 29,5 millions de dollars qui devrait débuter en 2006 et s'étaler sur trois ans. Un projet connexe de DEO de 566 000 dollars, entrepris en collaboration avec le Conseil pour le développement des ressources humaines autochtones du Canada, vise à mettre en œuvre une stratégie de placement pour permettre aux résidents du nord de la Saskatchewan de trouver des emplois dans le secteur des sables bitumineux de Fort McMurray. Cette stratégie a permis de trouver 175 emplois dans le secteur des sables bitumineux de l'Alberta en 2005-2006 pour des résidents des collectivités du nord-ouest de la Saskatchewan où le taux de chômage est chroniquement élevé. La province de la Saskatchewan a aussi participé au projet de 755 000 dollars.
- La municipalité régionale de Wood Buffalo : DEO a appelé le gouvernement de l'Alberta et la municipalité au dialogue pour trouver une façon de relever ensemble les défis économiques et sociaux auxquels la collectivité fait face suite au développement du secteur des sables bitumineux dans la région de Fort McMurray. De plus, DEO a aidé le gouvernement fédéral à mieux comprendre l'importance de la région pour le rendement

économique du Canada et le rôle que pourraient jouer les sables bitumineux de l'Alberta dans une stratégie de sécurité énergétique du continent.

- Plan d'action du Canada pour les océans (PAO) : Depuis deux ans, DEO travaille en collaboration avec d'autres ministères fédéraux, dont le ministère des Pêches et des Océans, pour mettre en œuvre la première étape du PAO, une initiative de 28 millions de dollars. DEO a soutenu le développement de la grappe de technologie océanique de la côte ouest et sa participation au Réseau national des technologies des océans (RTO). Les collectivités de la côte Ouest continueront d'adhérer au PAO tout au long de son évolution, à laquelle DEO contribuera en participant au comité régional chargé de la mise en œuvre du plan sur la côte du Pacifique. Les efforts de DEO devraient favoriser une augmentation des investissements, globalement et proportionnellement, dans la région durant la deuxième étape du PAO.

Activité de programme : Recherche et analyse

Ressources financières

Dépenses prévues	Autorités	Dépenses réelles
3 830 000 \$	4 132 904 \$	2 912 138 \$

Ressources humaines

Prévues (ETP)	Réelles	Différence
32	32	0

Afin de comprendre les dossiers du développement régional dans l'Ouest canadien, DEO a entrepris et coordonné des analyses approfondies de la politique et de la recherche économique en collaboration avec d'autres intervenants publics et privés. En plus de faciliter les échanges et de rehausser la compréhension des difficultés, des possibilités et des priorités de l'Ouest canadien, ces études fourniront les assises nécessaires pour élaborer des politiques et des programmes pertinents.

Résultats des activités de programme

En 2005-2006, DEO a appuyé 32 projets de recherche et conférences, dont certains portaient sur des dossiers intéressant l'ensemble de l'Ouest, et d'autres mettaient plutôt l'accent sur une province en particulier. En voici quelques exemples :

- Le projet *Next West* (www.cwf.ca/abcalcwf/doc.nsf/doc/proj_next_west.cm) - DEO a approuvé un montant de 625 100 \$, soit 35 p. 100 du coût total des projets, à la Canada West Foundation pour un projet triennal de recherche afin d'offrir un éclairage et des conseils stratégiques sur l'économie de l'Ouest canadien. Ce travail de recherche, de consultation et de communications (d'avril 2005 à mars 2008) met l'accent sur les transformations économiques et l'évolution des générations et des collectivités afin de fournir un aperçu et une orientation stratégique aux quatre provinces de l'Ouest et à leurs collectivités. La Canada West Foundation a recours à des mesures quantitatives et qualitatives pour présenter les

avantages de ce projet, y compris l'évaluation de l'impact des activités sur l'élaboration des politiques aux niveaux régional et national;

- *Le Rapport sur le commerce de la Saskatchewan de 2005*
(www.deo.gc.ca/rpts/research/sk_sot/default_f.asp) - - En août 2004, DEO a approuvé le versement de 170 000 \$ à un projet de 190 000 \$ visant à accroître les connaissances sur le commerce international, les investissements étrangers directs et les études économiques sur commerce en Saskatchewan. Premier de quatre rapports, ce rapport définit en quoi les exportations et les importations de la Saskatchewan sont concurrentielles sur les marchés internationaux. Les partenaires de l'Équipe commerce Saskatchewan (DEO, Agriculture et Agroalimentaire Canada et les ministères de l'Agriculture et de l'Alimentation, de l'Industrie et des Ressources, et des Affaires intergouvernementales de la Saskatchewan ainsi que Saskatchewan Trade and Export Partnership) ont utilisé ce rapport pour guider leur travail et l'élaboration des politiques. D'ailleurs, il servira également de fonds de recherche et de données pour l'élaboration des programmes et des projets à venir, ainsi que des initiatives.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DES COLLECTIVITÉS

Résultat stratégique : Des collectivités économiquement viables jouissant d'une qualité de vie élevée dans l'Ouest canadien

Par des activités et des investissements qui mettent à profit la capacité locale, en plus d'améliorer l'infrastructure des collectivités et de soutenir le développement économique, DEO aide les collectivités urbaines et rurales à stimuler leurs économies et à s'adapter une conjoncture économique changeante et souvent difficile. DEO maximise les bienfaits de ses investissements par des partenariats qui apportent des fonds de contrepartie et permettent d'établir des réseaux et de partager des connaissances avec d'autres ministères et organismes fédéraux, les gouvernements provinciaux, les municipalités, les universités, les organisations sans but lucratif et le secteur privé.

Activité de programme : Planification, développement et adaptation économiques des collectivités

Ressources financières

Dépenses prévues	Autorités ⁹	Dépenses réelles
145 385 000 \$	55 906 653 \$	54 655 256 \$

Ressources humaines

Prévues (ETP)	Réelles	Différence
89	76	13

DEO répond aux besoins des collectivités en les aidant à évaluer leurs forces, leurs faiblesses, les débouchés qui se présentent à elles et le potentiel des nouvelles activités économiques, et à mettre en œuvre leurs plans d'action. Le processus prévoit des consultations publiques en milieu communautaire et comprend un soutien aux projets qui mettent à profit les programmes et les services fédéraux dans les collectivités de l'Ouest. Ces initiatives comprennent l'Entente Canada-Saskatchewan pour le développement du Nord, les ententes de développement urbain (EDU) et les efforts de développement économique communautaire dans les régions rurales desservies par les Sociétés d'aide au développement des collectivités (SADC).

DEO investit aussi dans les initiatives qui améliorent les installations existantes ou rehaussent la participation des collectivités ou encore qui aident les collectivités à s'adapter à une conjoncture économique changeante et à cerner les nouvelles possibilités économiques et à mettre en œuvre leurs plans d'action.

⁹ Les autorités totales sont inférieures aux dépenses prévues, parce que le Budget supplémentaire des dépenses A n'a pas été approuvé par le Parlement.

Résultats des activités de programme

Par son travail dans ce domaine, DEO contribue à l'épanouissement de collectivités viables et saines, tant rurales qu'urbaines, dans l'Ouest du Canada, et leur donne les moyens de faire face aux défis économiques et sociaux qui peuvent entraver leur compétitivité, limiter les débouchés et nuire à la qualité de vie.

Voici quelques exemples de résultats atteints en 2005-2006 :

- Deux EDU tripartites à coûts partagés de 10 millions de dollars sur cinq ans ont été signées avec Saskatoon et Regina. Ces EDU ciblent de nombreuses priorités que partagent les gouvernements fédéral et provinciaux et les municipalités, y compris la promotion d'un climat d'affaires positif et de la compétitivité, le développement d'une infrastructure stratégique et l'intensification de la participation autochtone à l'économie. Le premier projet de l'Entente de Saskatoon a été annoncé le 24 mars 2006. DEO a accordé 365 340 dollars à ce projet d'un peu plus d'un million de dollars. Ce projet a permis d'aménager trois terrains en fonction des normes commerciales et résidentielles, ce qui a aidé à rajeunir une collectivité du centre-ville et à préparer sa croissance.
- Le renforcement de l'économie intérieure de la ville de Winnipeg (en vertu de l'Entente de partenariat de Winnipeg) par deux projets clés de développement communautaire :
 - Le premier projet concerne la mise sur pied du Community Economic Development Technical Assistance Service (CEDTAS), une organisation sans but lucratif offrant aux groupes communautaires qui en ont besoin une aide pour préparer des plans d'affaires, et trouver des réponses à leur question de gouvernance, de comptabilité et de droit. De son lancement à la fin de 2005 jusqu'à avril 2006, le CEDTAS a fait un travail préliminaire avec 20 clients. Il a démarré des projets complets avec 12 d'entre eux et a servi d'intermédiaire pour trouver des services sans frais pour 9 d'entre eux auprès d'autres fournisseurs.
 - Le deuxième projet permettra de démarrer un centre de services financiers communautaires pour aider les résidents du centre de la ville à être moins dépendants des sociétés de prêts sur salaire et des établissements semblables. Le centre a embauché du personnel, a offert des ateliers de gestion financière et budgétaire, et a permis à plusieurs clients à faible revenu d'accéder à des services financiers.
- En 2005-2006, DEO a continué à mettre en œuvre la Stratégie pour les Autochtones vivant en milieu urbain à Vancouver, à Calgary, à Edmonton et à Winnipeg, et a lancé le programme à Prince George en Colombie-Britannique, à Lethbridge en Alberta et à Thompson au Manitoba. DEO est responsable de la gestion du programme au Manitoba, en Alberta et en Colombie-Britannique, mais Service Canada est la principale organisation de mise en œuvre en Saskatchewan. En Colombie-Britannique, l'initiative a permis de recueillir des fonds de contrepartie de 1,2 million de dollars dans la grande région de Vancouver, dont 1 million a été accordé au projet de l'Urban Native Youth Centre (un centre pour les jeunes Autochtones vivant en milieu urbain).

Les détails supplémentaires sur les résultats de chacune des sous-activités du volet de la Planification, du développement et de l'adaptation économiques communautaires sont fournis ci-dessous.

Sous-activité : Planification communautaire

Durant l'exercice 2005-2006, DEO a fourni un soutien en finançant des projets qui devaient se traduire par une amélioration de la planification communautaire.

Voici des exemples de résultats de projets financés en partie par DEO :

- En juillet 2005, le Ministère a approuvé l'octroi de 116 800 \$ (sur des coûts totaux pour le projet de 137 000 \$) pour couvrir le salaire, jusqu'en août 2007, d'un coordonnateur de développement touristique chargé des activités liées à la région de la Première nation Whitecap Dakota et au « corridor touristique » de la route 219 en Saskatchewan. Le projet contribuera à plusieurs résultats, dont la planification et la mise en œuvre d'un réseau et d'une stratégie de transport touristique qui intégrerait les activités touristiques à celles d'autres organismes de la région, ainsi que des améliorations à la route 219. L'aide de DEO, par le recrutement de ce coordonnateur, devrait entraîner une hausse des recettes des entreprises et des services de tourisme, et des possibilités d'emploi dans la région.
- En novembre 2005, DEO a approuvé 200 000 \$ pour le projet *imagine*CALGARY, initiative communautaire, menée par la ville de Calgary, au coût de 2,81 millions de dollars, pour définir pour la ville une vision des 100 ans à venir, avec des objectifs et des stratégies aux 30 ans. Ce projet a permis d'engager un dialogue entre 100 000 Calgariens et Calgariennes sur la planification urbaine à long terme et fait de Calgary un chef de file de la planification urbaine durable.

Sous-activité : Développement communautaire

Durant l'exercice 2005-2006, DEO a soutenu des projets qui ont favorisé la diversification et la viabilité des économies locales.

Les résultats de 2005-2006 comprennent ce qui suit :

DEO a fourni 988 628 \$ à la bande indienne d'Osoyoos, en C.-B., pour construire le Nk'Mip Centre d'une valeur de 3,8 millions de dollars. Ce centre d'interprétation pour le désert environnant est l'une des nombreuses installations touristiques construites par la collectivité, dont un terrain de golf, une vinerie primée et un terrain de camping. Ces initiatives ont quasiment éliminé le chômage dans la collectivité.

- DEO a approuvé l'octroi de 3 millions de dollars non remboursables dans le cadre de l'EPDEO pour la planification et la création d'un terminal portuaire autonome pour paquebots qui sera exploité par la bande indienne de Campbell River en collaboration avec le district de Campbell River. Ce projet fait partie de la BC Cruise Initiative pour favoriser l'industrie des croisières en Colombie-Britannique. L'élargissement de cette industrie diversifiera l'économie de Campbell River et d'autres collectivités côtières affectées par l'effondrement des industries forestière et de la pêche. Après l'achèvement de la construction du terminal en septembre 2006, on estime que Campbell River attirera au bas mot 15 grands paquebots et 23 000 passagers pendant sa première année d'activité. Les retombées économiques annuelles moyennes sur 10 ans prévus pour Campbell River et les environs englobent 13 millions de dollars en profits annuels moyens; la création de 245 emplois ETP par an en moyenne; la création d'un équivalent de 47 ETP locaux durant la construction; et des recettes en TPS et TVP d'une valeur annuelle moyenne de 1,15 million de dollars.

Centenaires de la Saskatchewan et de l'Alberta

En 2005, DEO devait fournir, au nom du gouvernement du Canada, 92 millions de dollars pour financer des projets d'immobilisations commémoratives en Saskatchewan et en Alberta pour célébrer le centenaire de ces provinces.

En Saskatchewan, le Ministère a financé plus de 700 projets dans différentes collectivités, engendrant, entre autres avantages, la création de parcs et d'aires de loisirs, ainsi que la rénovation d'installations municipales. À Regina, les investissements consentis pour commémorer le centenaire ont atteint 13 millions de dollars, dont une partie était destinée à la création du Centre du patrimoine de la GRC, qui doit attirer, selon les estimations, jusqu'à 160 000 visiteurs par an. À Saskatoon, à peu près 10,5 millions de dollars ont été investis dans des projets commémoratifs, y compris 4 millions de dollars pour la construction d'un nouveau bâtiment de 50 000 pi² au Saskatoon Prairieland Park qui viendra s'ajouter à l'espace actuel consacré aux salons professionnels et aux expositions. Ce bâtiment sera terminé d'ici mai 2007 et sera conforme à des normes relevées pour attirer une nouvelle clientèle et de nouveaux salons professionnels nationaux et internationaux.

Les projets commémoratifs en Alberta ont reçu 30 millions de dollars en financement fédéral pour renouveler le Royal Alberta Museum à Edmonton, dont le nombre annuel de visiteurs devrait doubler et engendrer une incidence économique annuelle estimée à 27 millions de dollars d'ici mars 2011. De plus, le musée Glenbow à Calgary recevra une contribution fédérale de 5 millions de dollars afin d'aménager une nouvelle galerie de 20 000 pi² qui sera consacrée à l'histoire de l'Alberta.

- Une contribution de DEO a permis au programme Kids in the Hall de compléter leur bistrot situé au centre d'Edmonton par un service de traiteur pour la clientèle du centre. Cet organisme œuvre auprès des jeunes à risques âgés de 16 à 24 ans, dont 500 ont bénéficié du programme. Parmi les compétences élémentaires qu'ils ont acquises figurent l'expérience de la restauration, le service à la clientèle et la capacité de travailler sous pression. De plus, le programme permet aux jeunes de gagner des unités d'enseignement au secondaire tout en travaillant à mi-temps dans un milieu qui les soutient. En 2006, le programme a reçu le prix du Youth Employer of Distinction Award de l'Alberta Business Awards of Distinction.

- Le Northern Broadband Network (NBN) a été sélectionné dans le cadre du Programme pilote sur les services à large bande pour le développement rural et du Nord d'Industrie Canada visant à fournir des services de communication à large bande aux collectivités rurales, autochtones et éloignées. DEO versera 1,6 million de dollars réparti sur deux ans aux termes de l'Entente Canada-Saskatchewan pour le développement du Nord à ce projet, 31 des 34 collectivités ciblées ayant maintenant accès à Internet haute vitesse. Les principaux bénéficiaires de ce service, jusque-là inconnu dans le Nord, sont les écoles, les bureaux de l'État, les administrateurs de bandes autochtones, les intervenants de la santé et les habitants des collectivités. Grâce à l'infrastructure à large bande mise en place, d'autres abonnés pourront également optimiser leurs débouchés ou possibilités de développement économique.
- Aux termes de l'Accord de Vancouver (AV), DEO a approuvé, en 2005-2006, l'octroi de 2,4 millions de dollars (ou 66 p. 100 des coûts de projet totaux) aux fins de l'exploitation pour cinq ans à Building Opportunities with Business Inner Society (BOB). BOB a été créé suite à l'amalgamation de deux organisations à but non lucratif qui offraient des services dans le Downtown Eastside à Vancouver. Cette nouvelle entité va continuer d'offrir des programmes de développement des entreprises, de mentorat, de formation professionnelle et des prêts aux petites entreprises, soit les services qu'offraient les deux organismes, et jouera aussi un rôle clé dans la mise en œuvre d'initiatives stratégiques cernées dans le Plan de revitalisation économique et la Stratégie d'emploi de l'AV.
- DEO a approuvé l'octroi de 71 625 \$ à un projet de 143 250 \$ entrepris dans le cadre de l'Entente Canada-Saskatchewan pour le développement du Nord afin de soutenir un programme de formation en forage offert à Buffalo Narrows, en Saskatchewan, par Meadow Lake Tribal Council Program Services Inc. Quatorze personnes ont participé à ce programme qui a apporté aux habitants du Nord des connaissances sur les métiers du forage – soit du pétrole, soit de l'eau. Parmi les 12 personnes qui ont également un stage sur place, neuf ont trouvé des postes à plein temps, tandis que les trois autres travaillent à mi-temps.
- Le projet pilote de Développement économique communautaire rural (DECR), qui doit durer quatre ans et qui a été lancé en avril 2005 dans le cadre de l'EPDEO, a favorisé une plus grande collaboration entre les gouvernements fédéral et albertain dans la mise en œuvre des programmes de développement économique rural. Ce projet comble une lacune dans les régions rurales albertaines en mettant en œuvre des stratégies de développement économique qui encouragent les succès à long terme. À compter du 30 mars 2006, 28 projets communautaires d'une valeur totale de plus de 700 000 \$ ont été approuvés pour le DECR par l'EPDEO. Ces projets englobaient le développement de l'industrie de la défense dans l'Est albertain, grâce auquel on a calculé le pourcentage des marchés d'approvisionnement en produits et services accordés à des entreprises locales par les bases des Forces canadiennes à Suffield, Cold Lake et Wainwright, en Alberta, et on a cerné les obstacles auxquels se heurtent les entreprises rurales locales qui voudraient soumissionner. Des séances sur les marchés publics intitulées « Thinking Outside the Tank » débiteront à l'automne 2006, à l'intention des agents de développement économique et des propriétaires d'entreprises.

DEO soutient les projets qui aident les collectivités à trouver des solutions de rechange, à formuler des réponses et à mettre en œuvre des plans pour créer de nouveaux débouchés dans les collectivités gravement perturbées par des conditions économiques changeantes et obligées de s'adapter.

Le financement fédéral dans le cadre de l'Initiative nationale d'adaptation économique de l'industrie et des collectivités touchées par le différend sur le bois d'œuvre (IAEIC) constitue un exemple des efforts de DEO afin d'aider les collectivités et atténuer les conséquences du différend sur le bois d'œuvre avec les États-Unis. Industrie Canada a coordonné le financement fédéral accordé dans le cadre de l'IAEIC et DEO s'est occupé de son administration en Colombie-Britannique. Les fonds de l'Initiative sont allés aux collectivités canadiennes qui dépendaient des industries forestières et qui souffraient de pertes permanentes d'emplois (depuis mai 2002) à cause des tarifs imposés par les États-Unis aux importations de bois d'œuvre canadien. Le programme s'est terminé officiellement le 31 mars 2005 et le financement prendra fin avec l'exercice 2005-2006. Grâce à l'IAEIC, un total de 50 millions de dollars auront été versés à 145 projets dans les régions rurales de la C.-B. Les activités de diversification de l'économie comprenaient l'utilisation novatrice de bois à valeur ajoutée et de nouveaux développements dans le secteur manufacturier, la technologie, le cinéma, le sport, le tourisme et l'infrastructure économique locale.

Une évaluation de l'IAEIC a été entreprise en 2005-2006. Une fois l'évaluation achevée et le plan d'action de la direction approuvé, les résultats seront affichés sur le site Web d'Industrie Canada à l'adresse www.ic.gc.ca

Activités de programme : Infrastructure¹⁰

Ressources financières

Dépenses prévues	Autorisations	Dépenses réelles ¹¹
241 004 000 \$	232 115 492 \$	143 452 781 \$

Ressources humaines

Prévues (ETP)	Réelles	Différence
40	40	0

Durant l'exercice 2005-2006, DEO a continué la mise en œuvre du Programme infrastructure Canada (PIC) dans chacune des quatre provinces de l'Ouest. Le PIC a été créé en 2000 pour

¹⁰ Les dépenses prévues et réelles ne comprennent pas les subventions et contributions administrées par DEO au nom d'Infrastructure Canada (Fonds sur l'infrastructure municipale rurale, Fonds canadien sur l'infrastructure stratégique) dont le montant (environ 25 millions de dollars en dépenses réelles) est déclaré par Infrastructure Canada.

¹¹ Les dépenses réelles sont inférieures aux dépenses prévues et aux autorisations totales, principalement en raison du report des engagements contractuels conclus dans le cadre du Programme infrastructure Canada à des années ultérieures.

améliorer l'infrastructure des collectivités urbaines et rurales du Canada et relever la qualité de vie par des investissements qui protègent l'environnement et soutiennent la croissance de la collectivité et de l'économie à long terme. Au 31 mars 2006, à peu près 98 p. 100 du financement fédéral total de 557 millions de dollars avaient été affectés à 1 630 projets d'infrastructure partout dans l'Ouest. Tous les projets étaient approuvés en juin 2005, mais le programme a été prolongé jusqu'au 31 mars 2008 pour permettre leur achèvement.

DEO gère également le Fonds sur l'infrastructure municipale rurale (FIMR) en Saskatchewan et au Manitoba au nom d'Infrastructure Canada. Au 31 mars 2006, 37 projets étaient approuvés pour le Manitoba et devaient recevoir environ 26 millions de dollars, soit 63 p. 100 des fonds du MIRF pour la province; en Saskatchewan, 95 projets étaient approuvés et devaient recevoir près de 15 millions de dollars, soit 35 p. 100 des fonds réservés à la province. À la même date, les accords du FIMR avec l'Alberta et la Colombie-Britannique étaient en cours de négociation.

En outre, DEO administre un certain nombre de projets du Fonds canadien sur l'infrastructure stratégique (FCIS) au nom d'Infrastructure Canada, dont les projets de revitalisation urbaine à Regina (approfondissement du lac Wascana et agrandissement du Parc d'exposition), les réseaux d'adduction d'eau en région rurale en Saskatchewan, le réaménagement du quartier Sud du centre-ville de Saskatoon, l'agrandissement du canal de dérivation de la rivière Rouge à Winnipeg et le Centre des congrès et des expositions de Vancouver. Le financement des S et C du FIMR et du FCIS est octroyé par le biais des crédits d'Infrastructure Canada et les détails des résultats du programme sont inclus dans le Rapport sur le rendement d'Infrastructure Canada.

Résultats des activités de programme

Les projets du PIC visaient à améliorer et à agrandir l'infrastructure publique durable qui rehausse la qualité de l'environnement et permet une croissance économique à long terme.

Depuis le lancement du PIC en 2000, l'Ouest canadien a pu bénéficier :

- d'une amélioration de la qualité de l'eau pour plus de 130 000 ménages et des réseaux d'égouts pour plus de 39 000;
- d'une amélioration des systèmes de gestion des déchets solides dans un certain nombre de collectivités canadiennes de l'Ouest qui a permis de transférer plus de 41 000 tonnes métriques de déchets solides par année des sites d'enfouissement aux centres de recyclage ou de compostage;
- d'une amélioration de l'efficacité énergétique des bâtiments municipaux, permettant ainsi de réduire de plus de 4,3 millions de kWh/m³ la consommation d'électricité et de 1,8 million de BTU/m³ la consommation de mazout annuellement;
- de routes locales et d'une infrastructure de transport plus sûres, et de nouveaux transports en commun ou améliorés pour plus de 250 collectivités;
- de 229 projets de soutien aux installations récréatives et culturelles, de 32 projets d'infrastructure touristique, de six projets d'infrastructure de télécommunications en régions rurales et éloignées, de trois projets de logements abordables permettant la construction de

270 nouvelles unités et d'un projet d'expansion de l'accès à Internet haute vitesse pour les institutions publiques locales.

L'une des priorités du PIC est l'infrastructure municipale verte – les projets qui améliorent la qualité de l'environnement et qui contribuent aux objectifs nationaux en matière de salubrité de l'air et de l'eau. Les projets prioritaires ont porté sur l'amélioration des réseaux d'aqueduc et d'égouts, sur la gestion des déchets solides et le recyclage, et sur l'efficacité énergétique. Parmi les lieux concernés figurent les suivants :

- La collectivité d'Aghaming, au Manitoba, où une nouvelle installation d'enfouissement de déchets d'une longévité de 40 ans a été construite au service de cinq petites collectivités, y compris une collectivité des Premières nations. Le gouvernement fédéral a déboursé 108 000 \$ pour ce projet d'une valeur de 635 000 \$ qui a permis de réduire la quantité de déchets solides de la municipalité de 468 t par an, les émissions de méthane de 10 t par an et d'augmenter les déchets solides transformés par recyclage ou compostage de 156 t par an;
- Swift Current, en Saskatchewan, où une station de traitement des eaux usées d'une valeur de 15 millions de dollars a été construite. Cette installation ultramoderne traitera les eaux usées de plus de 5 700 ménages et en réduira les matières organiques et solides, les nutriments, les organismes pathogènes et autres polluants avant de les déverser dans le milieu naturel. La contribution fédérale a totalisé 628 000 \$.
- Peace River, en Alberta, où l'efficacité d'un immeuble administratif, propriété de la municipalité, a été améliorée par une meilleure isolation, la purification de l'air, une réduction de la consommation d'électricité et de gaz de plus de 35 p. 100 selon la période de l'année et une baisse de la consommation de mazout de 0,545 BTU/m³ par an. Les coûts totaux du projet se sont chiffrés à 675 000 \$ et la contribution fédérale a été de 125 000 \$.
- Le district régional du Sunshine Coast, en Colombie-Britannique, où une usine de traitement des eaux de Chapman Creek a été construite au coût de 5,8 millions de dollars, avec une contribution fédérale de 1,9 million de dollars. Le projet devait permettre de fournir une eau plus salubre à 7 300 ménages, mais ce nombre est passé en réalité à 8 500.

ENTREPRENEURIAT ET INNOVATION

Objectif stratégique : un secteur des affaires compétitif et élargi, et un système d'innovation renforcé dans l'Ouest canadien

Activités de programme : Développement des entreprises et entrepreneuriat

Ressources financières

Dépenses prévues	Autorisations	Dépenses réelles
50 500 000 \$	55 902 862 \$	55 017 759 \$

Ressources humaines

Prévues (ETP)	Réelles	Différence
106	106	0

Les petites entreprises (définies comme étant des organismes employant moins de 50 personnes) sont la source de presque 80 p. 100 des nouveaux emplois dans l'Ouest canadien, et sont à ce titre le moteur de l'emploi dans la région. D'après le Western Centre for Economic Research (2006) (www.bus.ualberta.ca/wcer/pdf/86eng.pdf), le nombre de petites entreprises par habitant dans l'Ouest canadien dépasse de 30 p. 100 celui du reste du pays.

Reconnaissant l'importance de la prestation de services axés sur les besoins de la collectivité et du soutien communautaire au développement des PME, DEO finance des organismes tiers, comme les associations industrielles et ceux qui forment le Réseau de services aux entreprises de l'Ouest canadien (RSEOC), qui, à leur tour, fournissent des services aux entreprises et soutiennent les entrepreneurs. Le soutien de DEO au Réseau pour le développement des entreprises et l'entrepreneuriat a permis d'améliorer l'accès à l'information commerciale, à la formation, à des services consultatifs aux entreprises et au capital pour tous les Canadiens de l'Ouest, y compris les femmes, les entrepreneurs francophones et les habitants des collectivités rurales.

Sous-activité : Amélioration de la productivité des entreprises

DEO accorde des fonds de fonctionnement et des prêts à de nombreux autres organismes qui eux aussi offrent des programmes de prêts ciblés, des services consultatifs aux entreprises et de la formation pour les entrepreneurs.

DEO améliore la productivité des entreprises en répondant aux besoins des PME et des entrepreneurs grâce à divers mécanismes de prestation et partenariats y compris le RSEOC qui compte plus de 100 bureaux. Les membres du RSEOC comprennent les organismes suivants : 90 sociétés d'aide au développement des collectivités (SADC), quatre bureaux de l'Initiative pour les femmes entrepreneurs (IFE), quatre Organisations francophones à vocation économique (OFVE) et quatre Centres de services aux entreprises du Canada (CSEC). Les bénévoles des collectivités, qui comprennent les questions locales et reconnaissent les occasions qui se présentent, jouent un rôle clé dans le succès du RSEOC. En 2005-2006, les membres du RSEOC ont déclaré avoir engagé plus de 2 800 bénévoles des collectivités, y compris les membres des conseils d'administration, qui ont effectué plus de 90 000 heures de travail bénévole.

En 2005-2006, le RSEOC a été stabilisé grâce à de nouvelles ententes pluriannuelles qui assurent le financement des activités de ses membres. L'engagement total de DEO en vertu de ces accords

(139,9 millions de dollars) assurera aux PME de l'Ouest un accès continu aux services et aux capitaux. Le financement des CSEC, aussi membres du RSEOC, a été prolongé jusqu'au 31 mars 2007.

Résultats des services du RSEOC pour 2005-2006¹²

L'an dernier, les membres du RSEOC ont rendu plus de 760 000 services aux entreprises. En outre, ils ont prêté 53,8 millions de dollars qui ont permis de mobiliser 81 millions de dollars supplémentaires et de créer environ 4 400 emplois.

Sociétés d'aide au développement des collectivités (SADC)

Les SADC relèvent d'un programme national de développement économique qui aide les habitants des collectivités rurales à répondre aux besoins locaux. Depuis 1995, DEO accorde des fonds de fonctionnement aux SADC pour leur permettre de fournir des services de planification économique stratégique, des consultations d'affaires et des prêts aux petites entreprises des collectivités rurales.

En 2005-2006, DEO a consacré 24,7 millions de dollars au financement de base des 90 SADC de l'Ouest, qui ont déclaré avoir fourni plus de 347 000 services d'information générale, 117 000 séances de consultation approfondies et 38 000 services de formation. Cela comprend plus de 31 000 services rendus à des entreprises autochtones.

Off The Tusk, une entreprise maison de commercialisation de viande exotique basée dans la municipalité rurale de Whitemouth, a reçu un prêt de la SADC de Winnipeg River Brokenhead pour élaborer un plan d'affaires et obtenir des fonds en vertu du Programme de prêts aux jeunes entrepreneurs. L'entreprise, qui emploie trois personnes à plein temps et utilise les services d'un certain nombre de bouchers locaux, fournit de la viande à plusieurs restaurants et marchés d'alimentation locaux, ainsi qu'à cinq restaurants de Winnipeg. Elle a aussi obtenu un contrat d'exportation de cinq ans avec une grande entreprise du Japon.

Initiative pour les femmes entrepreneurs (IFE)

L'IFE travaille à fournir des services sur mesure pour aider les femmes entrepreneurs à relever avec succès les défis auxquels elles sont confrontées. L'IFE possède des bureaux à Kelowna, à Calgary, à Saskatoon et à Winnipeg. Elle améliore l'accès au financement, à l'éducation et à la formation,

Morning Glory Funeral Home, une entreprise de Saskatoon, a reçu un prêt en vertu de l'IFE qui l'a aidée à relever les nombreux défis que comporte la création d'une nouvelle entreprise sur un marché relativement étroit. La propriétaire, Susan Panattoni, propriétaire du salon funéraire, a déclaré que l'entreprise avait atteint ses objectifs de vente pendant son premier semestre d'activité. Maintenant, après trois ans d'activité, M^{me} Panattoni estime que l'avenir de l'entreprise est assuré.

¹² Les activités des membres du RSEOC sont abor sous-activité intitulée Accès amélioré au financem

aux conseils d'affaires, au suivi des prêts, à l'information, au réseautage et au mentorat pour les femmes entrepreneurs.

En 2005-2006, DEO a accordé à l'IFE un soutien au fonctionnement de base de 3,9 millions de dollars. L'IFE a déclaré avoir répondu à plus de 30 500 demandes d'information d'entreprises et accordé plus de 11 000 consultations d'affaires et des services de formation à plus de 5 300 clients.

Une évaluation de l'IFE réalisée en 2004 a révélé qu'au 31 mars 2004, les services et les prêts des organismes de l'IFE avaient produit un effet de levier de 33,1 millions de dollars supplémentaires à l'appui des femmes entrepreneurs. Les résultats de l'évaluation sont disponibles sur le site Web de DEO (www.deo.gc.ca/rpts/audit/wei/default_f.asp).

Organisations francophones à vocation économique (OFVE)

Les OFVE améliorent la vitalité des communautés des langues officielles en situation minoritaire (CLOSM) dans l'Ouest canadien et améliorent les débouchés économiques des entreprises francophones. Les OFVE ont des bureaux à Winnipeg, à Regina, à Edmonton et à Vancouver. Elles offrent des services améliorés aux entrepreneurs francophones, y compris dans les domaines de la formation, du développement économique des entreprises et des collectivités, de l'accès aux capitaux, des conseils en marketing, du réseautage et du mentorat.

En 2005-2006, DEO a accordé 2,2 millions de dollars pour soutenir le fonctionnement de base des OFVE et leur permettre de fournir plus de 6 500 services d'information, 1 400 conseils techniques et 850 services de formation. Les résultats d'une évaluation des OFVE réalisée en 2004 sont disponibles sur le site Web de DEO à l'adresse http://www.wd.gc.ca/rpts/audit/default_e.asp.

Centres de services aux entreprises du Canada (CSEC)

Les CSEC fournissent un portail unique d'accès à l'information pour les entreprises et maintiennent une base de données complète sur les affaires et le commerce où on retrouve de l'information des gouvernements fédéral, provinciaux, municipaux et des organismes non gouvernementaux. Dans l'Ouest, les bureaux des CSEC sont à Vancouver, à Edmonton, à Saskatoon et à Winnipeg. Les services des CSEC sont aussi offerts par le réseau des bureaux régionaux du CBSC et des services aux autochtones.

En 2005-2006, DEO a consacré 3,9 millions de dollars au soutien du fonctionnement de base des quatre CSEC qui ont enregistré environ 146 000 interactions assistées par un agent (par téléphone, en personne, par télécopieur, par courrier ou par courriel) et 3,5 millions d'interactions libre-service (services téléphoniques automatisés et visites du site Web des CSEC). Les CSEC de l'Ouest sont à l'origine de plus de 62 p. 100 des

DEO a continué de financer l'Initiative de fabrication avancée du Manitoba (IFA) qui vise à améliorer la productivité grâce à l'application de procédés de fabrication allégés. En 2005-2006, 144 entreprises manitobaines ont participé à l'allègement des méthodes de fabrication. Elles ont annoncé des améliorations de leur productivité de 20 à 70 p. 100 sur des aspects précis de leurs activités de fabrication, ainsi que des réductions des stocks de 30 à 90 p. 100.

transactions assistées par un agent et de 52 p. 100 du nombre total de services aux clients fournis par les CSEC de l'ensemble du pays.

Outre le soutien accordé par l'entremise du RSEOC, DEO a pris un certain nombre d'initiatives pour encourager les PME et les organismes de recherche et développement à innover pour améliorer leur productivité et leur compétitivité. Cela comprend les pratiques de fabrication allégée (identification des nouvelles tendances, élaboration de stratégies novatrices et mise en œuvre de nouvelles méthodes), la formation technique et en gestion, ainsi que les stages et échanges universitaires et professionnels.

Sous-activité : Développement du commerce, des marchés et des investissements étrangers directs

Au cours des dernières années, l'environnement économique de l'Ouest canadien a été caractérisé par une dépendance constante et marquée envers le commerce extérieur, la concurrence croissante sur les marchés internationaux clés de pays à faibles coûts de production, et les nouveaux débouchés pour les exportations de l'Ouest canadien par suite de la demande grandissante des économies à croissance rapide de la région de l'Asie-Pacifique et du renforcement de nombreux secteurs technologiques de l'Ouest.

La transformation de l'économie internationale qu'entraîne l'ascension économique de la Chine, de la Corée du Sud, de l'Inde et d'autres économies émergentes présente de nouveaux défis et ouvre de nouveaux débouchés aux entreprises de l'Ouest canadien au pays et à l'étranger. Les industries et les gouvernements canadiens se préoccupent davantage de préserver leur accès et leur compétitivité sur les marchés clés des États-Unis, destinations de près de 80 p. 100 des exportations de marchandises de l'Ouest canadien. Il ne s'agit pas seulement d'accéder à de nouveaux marchés avec de nouvelles exportations, mais aussi de faire face à l'émergence de nouveaux concurrents sur les marchés américains, principalement la Chine, qui a supplanté le Mexique comme deuxième fournisseur des États-Unis après le Canada. En même temps, on observe un intérêt grandissant pour la multiplication des possibilités d'expansion des marchés pour les exportations de l'Ouest canadien dans les pays de la région de l'Asie-Pacifique, au Mexique et en Amérique du Sud. On s'efforce également de promouvoir l'Ouest canadien et le Canada comme endroits propices aux investissements, au travail, à l'innovation et à la création de nouvelles industries.

Les activités de DEO soutiennent la priorité de l'industrie et des gouvernements fédéral et provinciaux, c'est-à-dire assurer la compétitivité et la promotion du Canada et de l'Ouest canadien sur les marchés mondiaux. Pendant l'année, DEO a poursuivi l'élaboration d'un cadre stratégique pour le commerce international qui complète les priorités commerciales du gouvernement fédéral. DEO obtient des résultats grâce au financement qu'il accorde à une combinaison d'initiatives pour soutenir le commerce et les investissements, et travailler en partenariat avec les autres ministères fédéraux et provinciaux pour offrir un plus large éventail de programmes et de services avec des forums comme Équipe Canada Inc. et les réseaux commerciaux régionaux. DEO travaille aussi avec ses partenaires fédéraux et provinciaux pour soutenir des missions ciblées sur des marchés clés afin de promouvoir les compétences technologiques de l'Ouest canadien et de leur trouver des débouchés.

En 2005-2006, DEO a approuvé l'octroi de 7,1 millions de dollars à plus de 150 projets qui soutiennent les activités de commerce international, y compris la préparation à l'exportation et les services consultatifs, le développement du commerce, le soutien stratégique aux missions commerciales et aux activités de recherche d'investisseurs, au développement des fournisseurs, aux conférences et à la recherche.

Voici certains résultats spécifiques pour 2005-2006 :

Renforcement des relations canado-américaines

- En octobre 2004, DEO a dirigé la Tournée d'étude sur les capacités techniques dans l'Ouest canadien pour montrer les capacités d'innovation, scientifiques et techniques de la région à des représentants des bureaux commerciaux du Canada aux États-Unis. Les données recueillies pendant cette tournée ont permis d'établir le cadre de l'engagement actuel de DEO dans l'Initiative de représentation accrue (IRA) quinquennale qui contribuera à promouvoir le commerce de l'Ouest canadien aux États-Unis et à y attirer des investisseurs américains. DEO est demeuré un partenaire actif de l'IRA aux États-Unis en collaboration avec d'autres partenaires fédéraux, de l'industrie et des provinces de l'Ouest, ainsi que des intervenants en recherche et développement, pour identifier les priorités et entreprendre des projets conçus pour améliorer la position concurrentielle sur les marchés clés des États-Unis. Dans le contexte de l'IRA, DEO a collaboré avec le MAECI pour gérer des fonds de 246 000 \$ pour les 19 projets de l'IRA en 2005-2006. Le but principal de ces activités était de mieux faire connaître les secteurs technologiques et les capacités de l'Ouest canadien sur les marchés américains et auprès des organisations et des investisseurs américains en recherche et développement. Les projets relevaient des secteurs des sciences de la vie, des technologies marines, des communications sans fil, des technologies pétrolières et des composites. Un grand nombre d'entre eux ont donné lieu à des négociations et à des relations de travail continues entre des entreprises et des organismes de recherche et développement de l'Ouest canadien et des partenaires américains. Le financement fourni par DEO (5 millions de dollars sur cinq ans) et d'autres partenaires fédéraux à l'IRA a permis d'accroître de façon remarquable la présence du Canada aux États-Unis, particulièrement sur plusieurs marchés de l'Ouest américain très importants pour l'Ouest canadien. Six des neuf consulats et bureaux commerciaux nouveaux ou agrandis du Canada aux États-Unis se trouvent dans l'Ouest de ce pays.

Bien que l'IRA en soit encore à ses débuts, elle a déjà commencé à donner des résultats tangibles. Par exemple, les faiseurs d'opinion des États-Unis s'intéressent davantage à l'Ouest canadien et on observe des progrès notables dans la mobilisation d'alliés sur des questions clés comme le bois d'œuvre, la maladie de la vache folle et l'Initiative relative aux voyages dans l'hémisphère occidental (IVHO). On a également mis davantage l'accent sur le développement des affaires et cela finira par rapporter des dividendes. Les gens d'affaires du Canada ont exprimé leur satisfaction relativement à ces efforts.

Soutien à la compétitivité des entreprises et des activités de recherche et développement

- En tant que membre d'Équipe Canada Inc. (ECI), DEO travaille avec d'autres ministères fédéraux pour offrir de la formation sur les marchés et l'exportation et des services de préparation à l'exportation aux PME de l'Ouest canadien. Dans cette région, ces services sont essentiellement fournis par les CSEC dont DEO est le principal partenaire fédéral et bailleur de fonds. En 2005-2006, les CSEC des provinces de l'Ouest ont fourni plus de 5 200 services relatifs à l'exportation. Certains centres peuvent fournir des services d'exportation à valeur ajoutée, comme celui du Manitoba qui a préparé et présenté six ateliers sur l'exportation à 330 PME.
- En avril 2004, DEO a approuvé un financement de 440 785 \$ ou environ 52 p. 100 du coût total du projet à SUCCESS, une association commerciale sino-canadienne de Vancouver qui fournit des services de consultation, de formation et d'orientation aux PME qui visent les marchés de la Chine et d'autres pays de l'Asie-Pacifique. En 2005-2006, SUCCESS a fourni des services de consultation personnalisés à 373 clients de l'Ouest canadien, organisé et présenté 12 activités de préparation au marché de l'exportation pour les exportateurs nouveaux ou en expansion, trois activités de jumelage d'entreprises pour les entreprises de l'Ouest intéressées à vendre des biens et services en Chine et une mission commerciale multisectorielle dans ce même pays. On a estimé que ces activités ont généré des nouveaux échanges commerciaux et investissements internationaux d'une valeur de 7 millions de dollars entre le Canada et l'Asie.
- DEO a aussi joué un rôle proactif dans l'élaboration des ateliers d'approvisionnement de 2010 et un programme de formation des formateurs pour aider les collectivités et les entreprises de l'Ouest canadien à profiter des nouveaux débouchés commerciaux créés par les Jeux Olympiques et Paralympiques d'hiver de 2010 à Vancouver. Cela comprenait la présentation de 18 séminaires à environ 500 participants en Colombie-Britannique et la formation de 72 formateurs des collectivités. Pour faire savoir à tous les Canadiens de l'Ouest que les dépenses relatives aux Jeux d'hiver de 2010 allaient s'élever à 7 milliards de dollars selon les estimations, DEO a fait équipe avec Industrie Canada pour revoir la documentation et l'adapter aux auditoires canadiens francophones et anglophones. Quatre ateliers ont été présentés dans l'Ouest canadien à un auditoire de 106 participants. Les participants ont trouvé que l'animation des ateliers et le matériel fourni étaient très bons et leurs ont accordé une note moyenne de quatre sur cinq.

Débouchés en Asie-Pacifique

- En 2005-2006, DEO et Transports Canada ont dirigé l'élaboration d'une stratégie nationale sur la porte d'entrée du Pacifique pour soutenir l'accroissement du commerce et des possibilités de développement économique dans la région de l'Asie-Pacifique et s'attaquer aux problèmes de transport, d'infrastructure et autres qui pourraient nuire à l'expansion des relations commerciales dans la région. Un aspect clé du rôle de DEO a consisté à travailler en étroite collaboration avec le gouvernement de la Colombie-Britannique et les gouvernements provinciaux en Alberta, en Saskatchewan et au Manitoba pour identifier les priorités à court et à long termes. Le résultat de ce travail a été l'annonce, dans le Budget fédéral de 2006, de l'octroi de 591 millions de dollars à l'Initiative de la porte d'entrée du Pacifique.

- En 2005-2006, des représentants de DEO ont participé à un certain nombre d'activités au Canada et dans les pays d'Asie pour promouvoir les intérêts du Canada dans la région de l'Asie-Pacifique. Cela allait de rencontres avec des représentants de la Chine et du Japon à des échanges d'information et d'expertise sur les possibilités commerciales et d'investissement (la commercialisation des technologies environnementales et l'expansion des ports de la Colombie-Britannique) ou au soutien des activités de recrutement d'acheteurs asiatiques (la Mission mondiale des acheteurs de 2006 pour des produits du bois à valeur ajoutée et Globe 2006 pour les entreprises de technologies environnementales). Pour améliorer la mesure des résultats de ces activités, DEO collaborera avec la Fondation Asie-Pacifique pour évaluer le degré de connaissance des possibilités de développement économique dans la région de l'Asie-Pacifique. Sept séances seront tenues dans tout le Canada pour consulter les leaders d'entreprises sur leurs connaissances des débouchés ou des défis de l'Asie.

Sous-activité : Collaboration avec l'industrie

En 2005-2006, DEO a approuvé 62 projets totalisant 1,75 million de dollars pour faciliter la collaboration avec l'industrie. La majorité de ces 47 projets qui ont reçu au total 375 000 \$ comprenaient le soutien à des conférences et à d'autres activités, comme la Forest Industry Suppliers Wood Solutions Fair et le Business Council of British Columbia Addressing Skill Shortage 2005, et couvraient une grande diversité de secteurs industriels. DEO a aussi soutenu des projets comme :

- l'Independent Aboriginal Screen Producers Association de Colombie-Britannique. DEO a accordé 150 000 \$ sur un coût total de 166 000 \$ au développement et au fonctionnement de cette nouvelle association créée pour accroître la participation des Autochtones aux secteurs du cinéma, de la télévision et des nouveaux médias;
- l'*Alberta Innovation 2005* - DEO a accordé 42 500 \$ à l'Alberta Science and Technology Leadership Foundation de Calgary pour un projet de 175 000 \$ visant à produire et à diffuser un documentaire novateur conçu pour soutenir et mieux faire connaître le secteur des sciences et de la technologie de l'Alberta.

Sous-activité : Accès au financement

Selon une étude de Statistique Canada menée en 2004 sur le financement des petites et moyennes entreprises (PME), 20 p. 100 des PME ont déclaré que l'obtention de fonds était un obstacle à leur croissance. Celles qui étaient le plus susceptibles d'éprouver de la difficulté à obtenir des fonds étaient les entreprises novatrices (40 p. 100), les jeunes entreprises – c'est-à-dire celles qui ont démarré en 2002 dans l'étude (34 p. 100), les exportateurs (29 p. 100) et les fabricants (27 p. 100).

En travaillant avec des institutions financières, les membres du RSEOC et d'autres organismes, DEO a contribué à faire croître les investissements dans des entreprises ciblées de l'Ouest canadien. En particulier, DEO a élaboré deux types de programmes de prêts aux PME.

1. Le Programme de prêts et d'investissements de DEO (auparavant le Programme des fonds de prêts et d'investissement)¹³

Les ententes relatives aux pertes sur prêts conclues avec les institutions financières comme des banques et des caisses populaires permettent à celles-ci de fournir du « capital patient » aux entreprises qui ne peuvent obtenir de financement courant. Les ententes plus importantes, souvent à l'échelle de l'Ouest, couvrent les prêts aux PME allant jusqu'à 1 million de dollars, le prêt moyen étant de 340 000 \$. D'autres ententes de moindre envergure (locales) prévoient l'offre à diverses entreprises nouvelles ou très petites de prêts qui s'élèvent en moyenne à 14 000 \$.

Depuis avril 2001, le financement accordé par les institutions financières dans le cadre de ce programme a été de 19,2 millions de dollars en moyenne par année, en échange d'une contrepartie de DEO d'environ 2,7 millions de dollars par année pour couvrir les garanties en cas de pertes sur prêt. Depuis le début du programme, en 1995, jusqu'en mars 2006, 2 862 prêts totalisant 218 millions de dollars ont été approuvés, dont 286 totalisant 21,7 millions de dollars en 2005-2006.

Les résultats d'une évaluation du Programme de prêts et d'investissements réalisée en 2002 par Ference Weicker and Company sont disponibles sur le site Web de DEO [www.deo.gc.ca/rpts/audit/lifp/ic_f.asp].

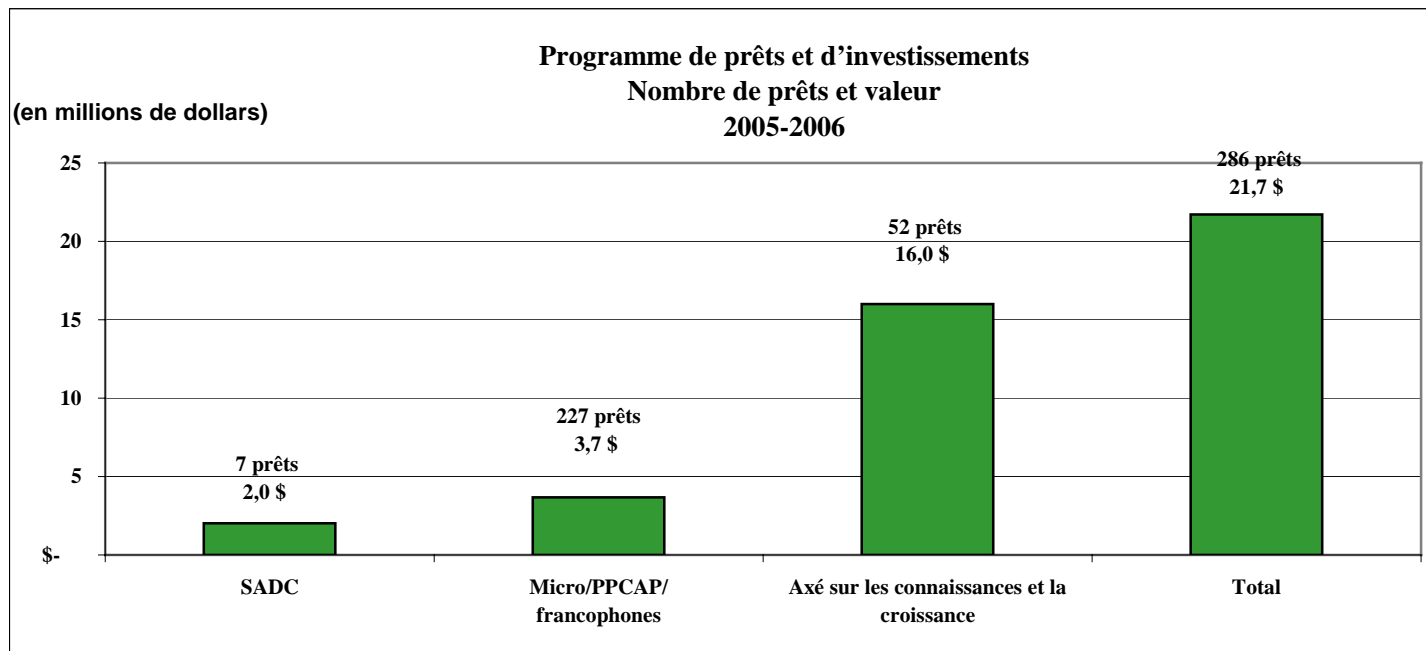
L'évaluation a révélé que :

- Seulement 16 % des clients du Programme de prêts et d'investissements auraient pu obtenir du financement d'autres sources.
- 82 p. 100 des experts en financement des petites entreprises interrogés mentionnent la présence de lacunes en matière de financement offert aux petites et moyennes entreprises, et 64 p. 100 indiquent que le gouvernement du Canada doit inciter les établissements financiers du secteur privé à prêter en vue d'éliminer ces lacunes.
- Le Programme de prêts et d'investissements ne chevauche pas de façon importante d'autres programmes et services de prêts.

¹³ Avec le renouvellement, en 2005-2006, du Programme des fonds de prêts et d'investissement, le nom a été changé pour le Programme de prêts et d'investissements.

Les ententes relatives aux pertes sur prêts ont été négociées pour obtenir des capitaux supplémentaires des caisses populaires et permettre aux SADC de la Colombie-Britannique d'accorder davantage de prêts aux entreprises rurales.

Grâce à la contribution de contrepartie de DEO, les 218 millions de dollars prêtés par les institutions financières n'ont exigé qu'une contribution en cas de perte sur prêts de 33 millions de dollars dont une partie sera remboursée quand on aura calculé le montant des pertes.



Les ententes relatives aux micro-prêts urbains, aux prêts du Programme de conseil et prêts aux entrepreneurs handicapés (Programme de prêts CAP) et aux prêts à l'intention des francophones (OFVE) ont permis l'octroi de prêts de 14 000 \$ en moyenne à des entreprises très petites et nouvelles.

Les ententes plus importantes, souvent à l'échelle de l'Ouest et habituellement axées sur les connaissances et la croissance couvrent les prêts aux PME allant jusqu'à 1 million de dollars, le prêt moyen étant de 340 000 \$.

2. Prêts de développement accordés par le Réseau des services aux entreprises de l'Ouest canadien et les agents de service urbain du Programme d'aide aux entrepreneurs ayant une incapacité (PAEI)

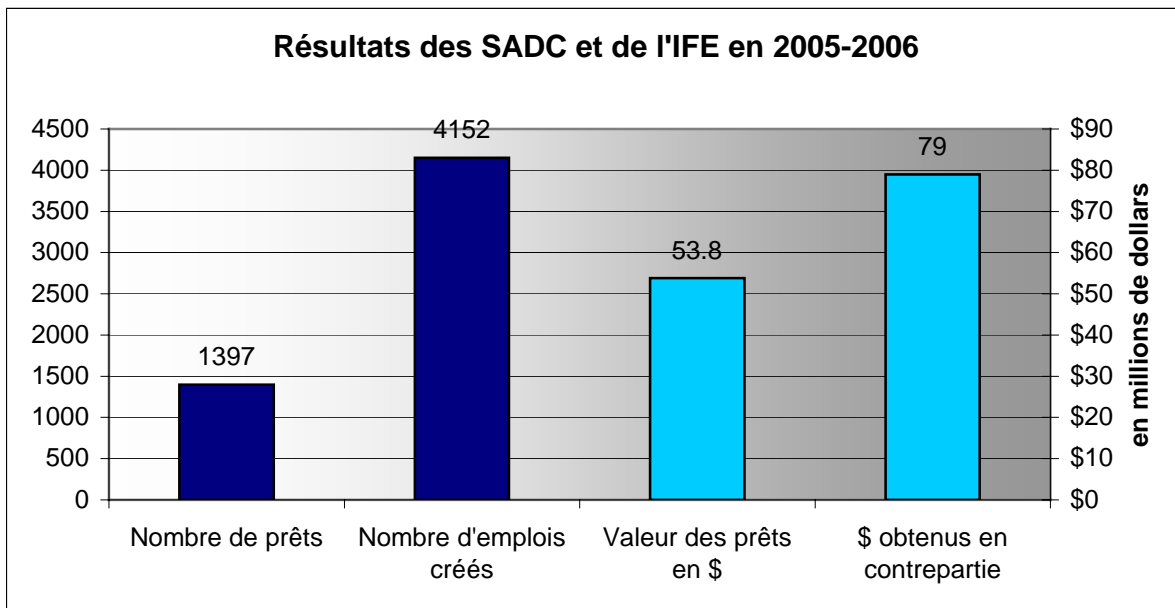
DEO a fourni aux membres du RSEOC des fonds pour soutenir des prêts remboursables aux PME des régions rurales, ainsi qu'aux PME exploitées par des femmes, des francophones, de jeunes entrepreneurs ou des entrepreneurs handicapés. Les membres du réseau de DEO

fournissent aussi aux PME des services d'orientation et de recherche de sources de financement non conventionnelles.

Résultats pour 2005-2006¹⁴

Les résultats d'une évaluation du Programme d'aide aux entrepreneurs ayant une incapacité (PAEI) et de l'Initiative pour les entrepreneurs handicapés en milieu urbain (IEHMU)¹⁵ réalisée en 2005 sont disponibles sur le site Web de DEO (http://dev2.deo.gc.ca/rpts/audit/edp-uedi/default_f.asp). Dans son évaluation, Ference Weiker & Company estime que « dans le cadre des services offert par le PAEI et l'IEHMU, chacun des clients ayant reçu un prêt a généré en moyenne 260 000 \$ de revenus et environ 6 équivalents temps plein pour une période de cinq ans. »

En 2005-2006, le total du financement externe obtenu par les OFVE était de 2,3 millions de dollars, selon les estimations. Les résultats des SADC des régions rurales et des bureaux de l'IFE servant les femmes entrepreneurs sont résumés ci-dessous :



Les statistiques ci-dessus comprennent : 68 prêts à des entrepreneurs handicapés totalisant 1,4 million de dollars et devant créer ou maintenir 156 emplois; 113 prêts à de jeunes entrepreneurs totalisant 2,3 millions de dollars et 236 prêts à des clients autochtones totalisant 7,18 millions de dollars.

Activité de programme : Innovation

Ressources financières

¹⁴ Chiffres tirés des rapports trimestriels des SADC, des bureaux de l'IFE et des OFVE à DEO.

¹⁵ En mai 2006, ces deux programmes ont été fondus en un seul, le Programme d'aide aux entrepreneurs ayant une incapacité (PAEI), qui compte deux volets, l'un urbain, l'autre rural.

Dépenses prévues	Autorisations	Dépenses réelles
55 986 000 \$	42 787 686 \$	42 391 717 \$

Ressources humaines

Prévues	Réelles	Différence
68	68	0

L'innovation, le processus qui transforme les connaissances en nouveaux produits et services, est un moteur important de la compétitivité et de la prospérité économiques à long terme. Les investissements de DEO dans l'innovation sont un élément essentiel à la création d'une économie diversifiée dans l'Ouest canadien. Ces investissements soutiennent l'émergence et la croissance des grappes technologiques dans des secteurs clés, comme les technologies environnementales, les sciences de la vie, les technologies de l'information et des communications et les ressources à valeur ajoutée, et contribuent au développement et à la commercialisation des nouvelles technologies et des services et produits axés sur la technologie dans l'Ouest canadien.

Selon le modèle du cycle de vie des grappes, la plupart des grappes technologiques de l'Ouest en sont au stade initial. Cela établi, la majorité des investissements de DEO ont été faits dans l'infrastructure de la connaissance et dans l'adoption et la commercialisation de technologies, ce qui a contribué à jeter les bases des grappes et de leur croissance future. À mesure que les grappes parviennent à maturité, les investissements comblent les lacunes et permettent de saisir les occasions. Ils sont liés aux marchés et aux possibilités de recherche en collaboration avec les États-Unis par l'entremise de l'IRA.

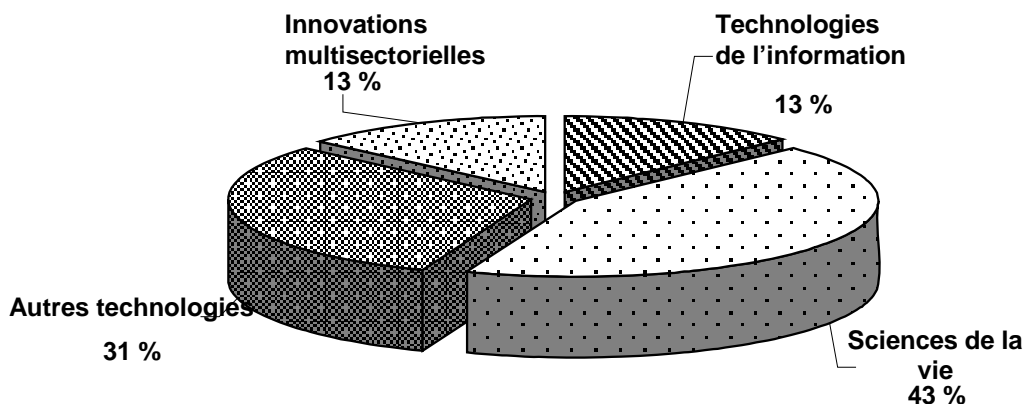
En renforçant le système d'innovation et en améliorant les grappes technologiques, on attire et développe dans la région un personnel hautement qualifié, des entreprises prestigieuses, du capital de risque, des investissements dans la recherche et le développement et une infrastructure de la connaissance. Les entreprises en grappe sont souvent parmi les plus actives sur les marchés d'exportation et dans les chaînes d'approvisionnement internationales, et contribuent à la croissance économique et à la diversification en réinvestissant dans de nouvelles activités de recherche et de développement et en créant ou en retenant des emplois exigeant des qualifications élevées.

En 2005-2006, DEO a approuvé des contributions totalisant près de 52,7 millions de dollars pour soutenir la croissance et le développement des grappes technologiques et du système d'innovation dans son ensemble. Le graphique qui suit illustre cette répartition :

Approbations d'innovations par DEO, par secteur, en 2005-2006

Total : 52,7M \$

Source : base de données d'InfoQuest, 26 mai 2006

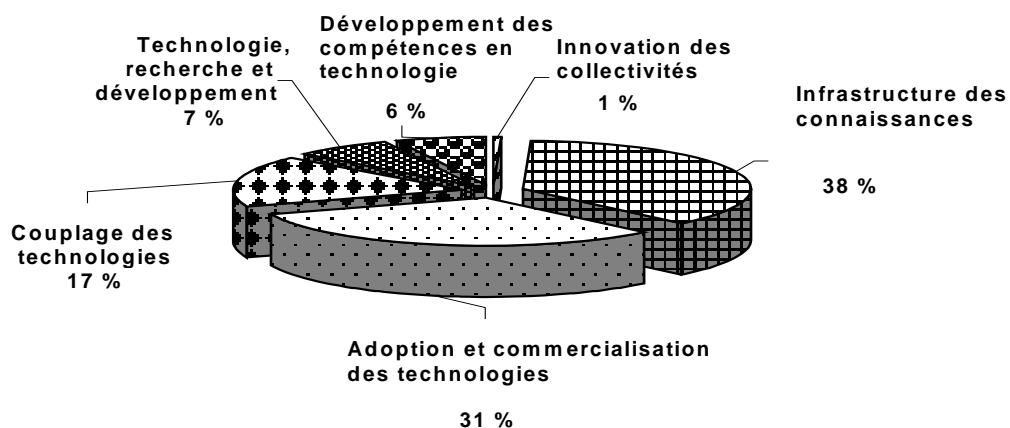


DEO travaille avec de nombreux partenaires pour élaborer et financer des projets novateurs. En moyenne, le Ministère couvre 33 p. 100 du coût des projets. Le soutien de DEO aux projets approuvés en 2005-2006 générera des fonds de contrepartie de 146,4 millions de dollars d'autres sources.

Approbations d'innovations par DEO, par activité, en 2005-2006

Total : 52,7M \$

Source : base de données d'InfoQuest, 26 mai 2006



Sous-activité : Adoption et commercialisation de la technologie

La commercialisation des technologies relève de l'industrie. DEO soutient toutes les phases du processus de commercialisation, de l'aide à des organisations comme les bureaux de transfert de technologie universitaires qui identifient, protègent et mettent sous licence des technologies, au soutien qui en encourage l'adoption et l'adaptation.

L'accroissement des investissements et du soutien à la commercialisation des nouvelles technologies dans l'Ouest canadien est une priorité pour DEO. Le travail du Ministère dans ce secteur a permis d'obtenir d'importants résultats comme l'accroissement du nombre de technologies développées dans des établissements de recherche qui présentent un potentiel de commercialisation, comme le démontre la protection de la propriété intellectuelle offerte sous licence à des utilisateurs externes, ou qui jettent les bases de nouvelles entreprises. Le but ultime est de lancer sur le marché de nouveaux produits et services. En outre, les efforts de DEO ont mené à une plus grande adoption de technologies par les entreprises existantes. Voici des exemples des réalisations obtenues grâce aux investissements de DEO :

- En 2003-2004, DEO a accordé 850 000 \$ à un projet pluriannuel de 1,28 million de dollars de la British Columbia Cancer Agency (BCCA) pour soutenir le bureau de développement technologique de BCCA. À ce jour, les activités de commercialisation de la technologie ont permis de dévoiler 93 nouvelles inventions, de déposer 39 demandes de brevets, de conclure 49 accords de licence et de créer deux nouvelles entreprises;
- Le soutien de 20 millions de dollars que DEO accorde depuis 1995 au Telecommunications Research Laboratory (TRLabs), le plus grand consortium de recherche et développement en informatique et en communications au Canada, s'est avéré un mécanisme efficace pour accroître l'investissement dans la commercialisation de nouvelles technologies dans l'Ouest. TRLabs crée des technologies novatrices et forme des étudiants pour améliorer l'expertise en informatique et en communications et améliorer la compétitivité du Canada à l'échelle mondiale. Les laboratoires d'Edmonton, de Calgary, de Saskatoon, de Regina et de Winnipeg emploient 230 personnes. Avec 51 membres partenaires représentant une synergie unique de l'industrie, des gouvernements et des universités, les activités de recherche sont axées sur sept secteurs stratégiques qui visent à édifier le réseau de l'avenir : réseautage de données, médias numériques, technologies domestiques, accès aux réseaux, systèmes de réseaux, photonique

En 2005-2006, TRLabs a créé 100 nouvelles technologies, dont 29 ont été évaluées par ses membres, obtenu ou demandé huit brevets et commercialisé 15 technologies dans de nouveaux produits ou des procédés adoptés par des industries pour accroître leur productivité. TRLabs possède un programme de recherche de précommercialisation (82 projets) et a mis l'accent sur la formation des étudiants (28), dont un grand nombre trouvent un emploi dans le secteur des télécommunications.

Source : Rapport annuel de 2006 (www.trlabs.ca/trlabs/about/mediaroom/annualreports.html).

et communications sans fil. En 20 ans d'existence, TR Labs a créé 1 092 technologies, obtenu ou demandé 161 brevets, évalué 635 technologies et commercialisé 306 de ces technologies, et formé 839 diplômés universitaires hautement qualifiés;

- Le projet de démonstration de pile à combustible du Northern Alberta Institute of Technology (NAIT), première pile à combustible à voltage élevé en Alberta (200 kw) qui fonctionne maintenant depuis plus d'un an, et fournit 8 p. 100 de l'électricité du NAIT, ainsi qu'un million de BTU à l'heure d'énergie thermique pour chauffer une piscine et plusieurs réservoirs d'eau. L'aide financière de 950 000 \$ accordée par DEO à ce projet de 3,1 millions de dollars a contribué à la réduction annuelle de 1 100 tonnes d'émissions de dioxyde de carbone. Une pile à combustible de cette taille et de ce type présente un bon potentiel de commercialisation.
- Par un protocole d'entente avec le Programme d'aide à la recherche industrielle du Conseil national de recherches du Canada, DEO a aussi accordé 3 millions de dollars par année pour améliorer les capacités technologiques des PME dans des secteurs clés (sciences de la vie, fabrication de pointe et productivité industrielle, technologies environnementales, nutraceutiques et aliments fonctionnels, informatique, micro- et nanotechnologies, et construction). En 2004-2005, des contributions de 2,5 millions de dollars aux entreprises leur ont permis d'attirer du capital de risque, d'entreprendre de la recherche et du développement appliqués, d'engager du personnel hautement qualifié pour faciliter leur croissance et d'adopter de nouvelles technologies pour accroître leur productivité en mettant en place des procédés de conception et de fabrication économiques.

Sous-activité : Liens technologiques

L'activité de DEO dans le secteur de l'innovation a eu pour résultat la création de nouvelles connexions et de synergies entre les membres du système d'innovation grâce à de nouveaux partenariats ou réseaux, la collaboration et des conférences pour échanger de l'information et rehausser la connaissance de ce qui se fait.

Les fonds accordés par DEO à cet égard comprennent une aide financière à Flintbox, un outil de transfert technologique axé sur le Web développé par UBC Research Enterprise. L'expansion de Flintbox en un réseau national formé d'universitaires, d'industriels et de représentants des gouvernements a favorisé la création de liens et la recherche en collaboration entre des intervenants novateurs. Flintbox a créé Sockeye, un outil d'information génomique en 3D qui sera utilisé sous licence par 1 300 chercheurs partout dans le monde. Il est utilisé par plus de 20 établissements universitaires du pays et, sous licence, par des clients de partout dans le monde. Les revenus générés permettent à Flintbox d'offrir des services gratuits aux établissements canadiens.

Sous-activité : Recherche et développement technologiques

Pour soutenir la recherche et le développement, DEO a investi dans la recherche et le développement appliqués menant à de nouveaux produits ou procédés qui présentent un potentiel commercial à court ou à moyen terme. Cela a permis à la recherche et au développement de créer des technologies commercialisables, et de soutenir l'exploitation de centres de recherche et de développement ou d'en augmenter la capacité et de recruter davantage de personnel hautement qualifié.

Voici des exemples de projets financés par DEO qui illustrent l'impact de la recherche et du développement appliqués dans deux secteurs, la fabrication et les nouveaux médias :

- Le Prairie Agricultural Machinery Institute (PAMI), un organisme de recherche appliquée, de développement et de testage apporte aux fabricants et aux agriculteurs les ressources nécessaires pour soutenir la concurrence des marchés nationaux et internationaux. En mai 2005, DEO a approuvé une contribution de 93 000 \$ au PAMI pour financer un projet dont le coût total était de 208 138 \$. Cette aide a permis au PAMI d'installer un biodigester pilote à Humboldt, en Saskatchewan. Les grands biodigesteurs utilisent des matériaux comme du fumier, des restes d'abattoir, des déchets de transformation d'aliments et des rebuts municipaux pour les convertir en gaz (pour produire de la chaleur ou de l'électricité) et en boues (pour les convertir en fertilisant). On estime à 25 le nombre de biodigesteurs à grande échelle qui seront installés au Canada au cours des prochaines années;
- En 2002, DEO a financé la mise sur pied du Centre for Media and Digital Entertainment au Collège de Red River, qui regroupe des cours en communications, en conception graphique, en animation, en techniques multimédias, en conception de jeux vidéos et en cinématographie numérique. La création d'un bassin de travailleurs spécialisés est la clé de l'avenir du secteur des médias numériques et de l'industrie des jeux vidéos du Manitoba. Elle jouera un rôle important dans le futur développement de l'industrie des nouveaux médias de la province. En 2004-2005, par exemple, 33 étudiants ont obtenu un diplôme du programme de technologie multimédia numérique du Collège. Les diplômés du programme des médias et du divertissement numérique du Collège pourront présenter leurs projets à l'incubateur de jeux de Fortune Cat Studios, un studio associé, pour faire produire et commercialiser leurs idées.

Sous-activité : Innovation communautaire

L'innovation dans les collectivités peut faire découvrir de nouveaux débouchés et améliorer la viabilité des secteurs traditionnels. Le soutien de DEO à l'innovation dans les collectivités en 2005-2006 a eu pour résultat des études de planification qui ont servi d'outils de développement économique aux collectivités, permis l'accroissement des capacités des collectivités basées sur la

génération de nouvelles connaissances, ainsi que favorisé l'adoption de nouvelles technologies par les entreprises.

Voici les résultats obtenus :

- DEO a accordé des fonds à un certain nombre d'études relatives aux innovations menées par des organismes communautaires de la Colombie-Britannique comme l'Okanagan Partnership Society et le district régional de Kootenay Boundary. Ces études ont permis aux collectivités d'élaborer et de mettre en œuvre des plans d'affaires qui favoriseront l'innovation dans les collectivités grâce à la connectivité à large bande, l'accroissement des capacités communautaires pour mener des recherches appliquées dans les industries agricoles à valeur ajoutée (vin, raisin, pomme et lavande) et de développer des produits en fonction des besoins du marché;
- Les régions rurales du Manitoba ont entrepris de nombreuses initiatives pour accroître leur autonomie. Établi en 1993, le Centre de diversification des cultures du Manitoba, par exemple, a pour but de soutenir la diversification des cultures et d'améliorer les techniques de production agricole des prairies. DEO a joué un rôle important dans la mise sur pied du Centre grâce à une aide financière de près de 4 millions de dollars. Le Centre a mené des projets de recherche et de démonstration sur la pomme de terre, les légumineuses à grain, les haricots, les herbes, les légumes, les fruits et autres cultures à valeur élevée. Les recherches du Centre contribuent à améliorer la viabilité et la durabilité environnementale de l'économie agricole des prairies au niveau communautaire.

Sous-activité : Perfectionnement des compétences en technologie

Par cette sous-activité, DEO soutient des projets qui améliorent la formation, l'éducation et l'acquisition de compétences dans les nouveaux secteurs économiques. DEO a contribué à plusieurs initiatives pour accroître le nombre de personnes qualifiées dans le domaine et pour tisser des liens avec l'industrie. En voici des exemples :

- Grâce à des partenariats avec le WestLink Innovation Network, les quatre provinces de l'Ouest, le Centre de recherche en sciences naturelles et en génie du Canada (CRSNGC), les Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC), les laboratoires fédéraux et l'industrie, DEO s'est attaqué à la pénurie de gestionnaires en commercialisation des technologies dans l'Ouest canadien. Le Ministère a accordé 800 000 \$ pour créer WestLink en 1999. En janvier 2006, il lui a accordé 950 000 \$ pour financer le fonctionnement jusqu'en août 2008.

Le Programme de stages en commercialisation de la technologie de WestLink offre à des diplômés en sciences et en technologie de l'Ouest canadien une expérience pratique intensive dans des bureaux de commercialisation de la technologie universitaire, des entreprises de capital-risque et des entreprises de haute technologie dérivées. Après le succès des phases I et II du Programme, soutenues par DEO, le Ministère a approuvé une contribution de 600 000 \$ en novembre 2005 pour financer une partie des frais de fonctionnement du projet

de 3,6 millions de dollars pour les phases III et IV. WestLink est reconnu au niveau national et international comme un chef de file du développement d'une nouvelle génération de gestionnaires de la technologie. Le WestLink Innovation Network a formé 41 professionnels de la commercialisation des technologies dont 88 p. 100 sont employés dans ce domaine spécialisé avec plus de 50 p. 100 employés par l'industrie. La plupart sont demeurés dans l'Ouest canadien. Ce programme a servi de nouveau modèle de formation dans le reste du Canada et à l'étranger. Il a été cité par la table ronde des dirigeants du Conference Board comme un moyen rapide et éprouvé d'améliorer la commercialisation;

- Le Southern Alberta Institute of Technology (SAIT), en partenariat avec l'administration de l'aéroport de Calgary et d'autres partenaires industriels et gouvernementaux prépare la création d'un établissement de formation en aéronautique d'envergure nationale, l'Art Smith Aero Centre for Training and Technology (ACTT). L'investissement de 2,9 millions de dollars de DEO a permis d'obtenir 16,1 millions de dollars en fonds de contrepartie d'autres sources. L'établissement occupe un hangar de 21 000 pieds carrés à l'aéroport de Calgary et compte 13 laboratoires, y compris un hélicoptère, des matériaux composites et des turbines au gaz. En 2005-2006, l'établissement comptait 210 étudiants;
- Mathematics of Information Technology and Complex Systems, Inc. [MITACS] a étendu son programme de stage pour recevoir 90 diplômés et internes postdoctoraux qui travaillent dans l'industrie et dans le secteur universitaire pour appliquer des techniques mathématiques à la résolution de problèmes auxquels font face les organisations. Le MITACS aide les entreprises du secteur de l'énergie à faire des modèles de la dynamique des piles à combustible, à accroître l'efficacité de leurs activités, à créer des solutions de cybersécurité plus fiables pour l'industrie et le gouvernement, et à améliorer l'efficacité des interventions chimiothérapeutiques et chirurgicales dans le traitement du cancer. Le MITACS compte 30 stagiaires internes en Colombie-Britannique et 14 en Alberta dans 35 organisations commanditaires, y compris des entreprises, des hôpitaux, des laboratoires gouvernementaux et des organismes sans but lucratif. À l'origine, DEO avait investi dans un projet pilote en Colombie-Britannique en 2004 et avait approuvé des contributions supplémentaires pour étendre le programme au Manitoba et à l'Alberta. À ce jour, DEO a accordé une aide de 750 000 \$ ou environ 24 p. 100 du coût total du programme de stage du MITACS à l'intention des diplômés.

Sous-activité : Infrastructure du savoir

Les investissements dans l'infrastructure du savoir jettent les bases de grappes technologiques. Les investissements de DEO dans ce secteur ont eu pour résultat l'accroissement des installations de formation et de recherche et de développement et l'obtention de nouveaux investissements. Voici des exemples des résultats obtenus.

- Le Centre canadien de rayonnement synchrotron de Saskatoon représente une collaboration sans précédent entre les autorités fédérales, provinciales, municipales, universitaires et industrielles et les chercheurs du gouvernement. Quatrième installation de rayonnement

synchrotron en importance au monde, le Centre fournit un outil de recherche national aux Canadiens et assure la compétitivité du pays avec des technologies semblables à l'étranger. Un synchrotron est une source de lumière brillante utilisée par des scientifiques pour examiner la microstructure de matériaux. Ces rayons X, rayons infrarouges et ultraviolets passent ensuite par des lignes de faisceaux jusqu'aux stations d'arrivée (mini laboratoires) où les scientifiques peuvent sélectionner diverses parties du spectre électromagnétique pour voir la nature microscopique de la matière. Les informations obtenues par les scientifiques peuvent être utilisées pour faciliter la conception de nouveaux médicaments, l'examen de la structure des surfaces afin de développer des huiles à moteur plus efficaces, la création de puces d'ordinateur plus puissantes, le développement de nouveaux matériaux rendant les prothèses chirurgicales plus sécuritaires, ainsi que le traitement des résidus miniers, et ceci pour ne nommer que quelques applications.

- DEO a été l'un des principaux bailleurs de fonds de l'installation, administrant plus de 22 millions de dollars de fonds fédéraux pour financer sa construction, les frais d'exploitation, la commercialisation et des études d'impact. Récemment, DEO a aussi conclu un contrat pour accorder 5 millions de dollars sur quatre ans à la construction de six lignes de rayonnement et postes terminaux. Le Centre a entrepris des recherches avec le secteur du diamant, l'industrie de la transformation des aliments, le secteur aéronautique et le secteur minier. Le potentiel des applications commerciales des lignes de rayonnement actuelles et futures du synchrotron a déjà attiré l'attention des grandes entreprises canadiennes et internationales qui ont accepté de financer la recherche en cours;
- Le développement de Smartpark, le premier parc de recherche du Manitoba à l'Université du Manitoba, a été facilité par un investissement de DEO. Le Ministère a apporté 4,2 millions de dollars à la planification et au développement de l'infrastructure de base pour aider à établir un incubateur. Smartpark facilite la commercialisation de la recherche et de la technologie en encourageant la collaboration entre l'Université du Manitoba et l'industrie dans les secteurs des matériaux de pointe, de la fabrication, des biotechnologies agricoles et pharmaceutiques, des produits et de la transformation axés sur les ressources, et des technologies de l'information et des télécommunications. Smartpark compte maintenant de nombreux locataires avec un personnel de 800 personnes, 7 édifices de recherche, 380 000 pieds carrés d'installations scientifiques et technologiques, ainsi que des immobilisations de 100 millions de dollars. Ses locataires comprennent un incubateur de haute technologie, TRILabs, le Composites Innovation Centre, ProfitMaster Canada, IDERS, Imris, l'Industrial Technology Centre, Cangene, RCFFN et d'autres. En créant un point focal technologique, Smartpark encourage les entrepreneurs et les chercheurs universitaires à travailler ensemble et à mettre en place les synergies qui favorisent l'innovation et la croissance.

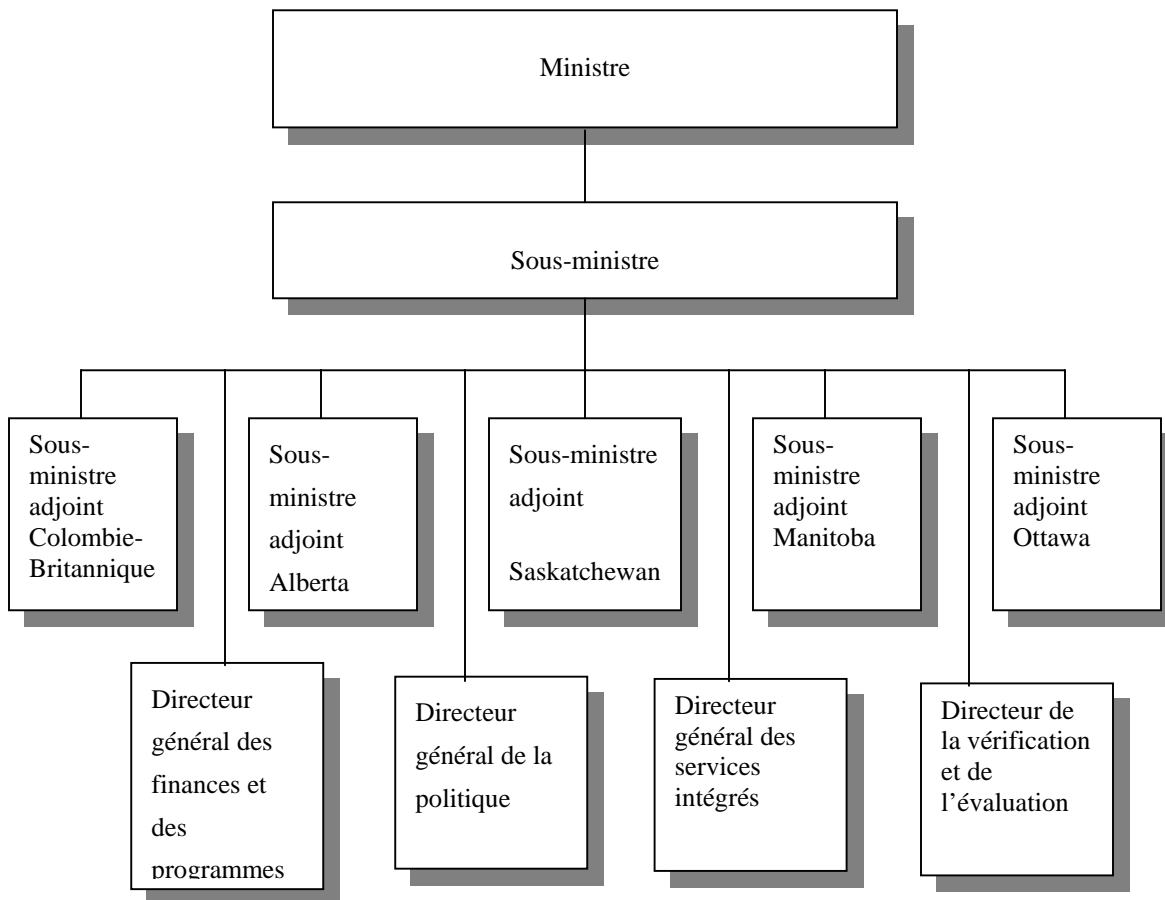
SECTION III – INFORMATION SUPPLÉMENTAIRE

Information sur l'organisation

Le bureau principal de DEO est situé à Edmonton, en Alberta, où il partage ses locaux avec le bureau régional de l'Alberta. DEO a aussi des bureaux régionaux dans chacune des autres provinces de l'Ouest, à Winnipeg, à Saskatoon et à Vancouver, et un bureau de liaison à Ottawa. Il possède également des bureaux régionaux satellites à Calgary, à Regina et à Victoria. Le sous-ministre de DEO se trouve à Edmonton, et les sous-ministres adjoints à Vancouver, à Edmonton, à Saskatoon, à Winnipeg et à Ottawa.

Outre ses responsabilités ministérielles, chacun des sous-ministres adjoints de l'Ouest est responsable de l'application des programmes et de la prestation des services dans sa région, de façon à soutenir les résultats stratégiques du Ministère. Le sous-ministre adjoint qui se trouve à Ottawa et le directeur général de la politique dirige les activités de défense des intérêts du Ministère. DEO travaille aussi en étroite collaboration avec Industrie Canada et les autres organismes de développement régional.

Structure organisationnelle de Diversification de l'économie de l'Ouest Canada



Le comité exécutif de DEO est formé du sous-ministre, des cinq sous-ministres adjoints, du directeur général des finances et des programmes, du directeur général des services intégrés, du directeur général de la politique et du directeur des communications ministérielles.

Tableau 1 : Comparaison des dépenses prévues et des dépenses réelles (y compris les ETP)

(en milliers de dollars)	2003– 2004 Réel	2004- 2005 Réel	2005–2006			
			Budget principal	Dépenses prévues	Autorisations totales	Total réel
Diversification de l'économie de l'Ouest Canada	315 729	312 131	392 692	392 692	398 482	306 649
Rajustements	0	0	0	111 092	0	0
Total	315 729	312 131	392 692	503 784	398 482	306 649
Moins : rentrées non disponibles	(36 984)	(22 706)	0	(8 900)	0	8 641
Plus : coût des services à titre gracieux	4 200	4 311	0	4 258	0	4 479
Total des dépenses ministérielles	282 945	293 736	392 692	499 142	398 482	302 487
Équivalents temps plein	380	374	392	392	392	379

Nota : Les dépenses réelles sont moins élevées que les dépenses prévues, principalement en raison du transfert d'engagements contractuels en vertu du Programme Infrastructures Canada à des exercices subséquents.

Tableau 2 : Ressources par activité de programme

Activités de programme (en milliers de dollars)	Fonctionnement	Contributions et autres paiements de transfert	Total
Collaboration et coordination			
Budget principal	4 571	115	4 686
<i>Dépenses prévues</i>	4 559	115	4 674
Autorisations totales	5 061	35	5 096
<i>Dépenses réelles</i>	4 770	35	4 805
Recherche et analyse			
Budget principal	3 257	578	3 835
<i>Dépenses prévues</i>	3 252	578	3 830
Autorisations totales	3 606	527	4 133
<i>Dépenses réelles</i>	2 385	527	2 912
Représentation			
Budget principal	2 295	115	2 410

Activités de programme (en milliers de dollars)	Fonctionnement	Contributions et autres paiements de transfert	Total
<i>Dépenses prévues</i>	2 290	115	2 405
Autorisations totales	2 541	0	2 541
<i>Dépenses réelles</i>	3 414	0	3 414
Planification, développement et adaptation économique des collectivités			
Budget principal	8 925	32 566	41 491
<i>Dépenses prévues</i>	12 646	132 739	145 385
Autorisations totales	9 880	46 026	55 906
<i>Dépenses réelles</i>	9 630	45 026	54 655
Infrastructures			
Budget principal	4 367	236 612	240 979
<i>Dépenses prévues</i>	4 392	236 612	241 004
Autorisations totales	4 834	227 281	232 115
<i>Dépenses réelles</i>	5 921	137 532	143 453
Développement des entreprises et entrepreneuriat			
Budget principal	14 570	36 473	51 043
<i>Dépenses prévues</i>	14 527	35 973	50 500
Autorisations totales	16 131	39 772	55 903
<i>Dépenses réelles</i>	15 245	39 772	55 018
Innovation			
Budget principal	6 736	41 512	48 248
<i>Dépenses prévues</i>	7 761	48 225	55 986
Autorisations totales	7 458	35 330	42 788
<i>Dépenses réelles</i>	7 062	35 330	42 392

Tableau 3 : Crédits et postes législatifs

(en milliers de dollars)

Crédit ou poste législatif	Crédit tronqué ou formulation législative	2005–2006			
		Budget principal	Dépenses prévues	Autorisations totales	Total réel
1	Frais de fonctionnement	39 958	44 664	43 983	42 901
5	Subventions et contributions	347 971	454 357	348 971	258 222

(S)	Ministre de la Diversification de l'économie de l'Ouest canadien – traitement et allocation pour automobile	70	70	60	60
(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	4 693	4 693	5 445	5 445
(S)	Dépense du produit de la cession de biens excédentaires de l'État	0	0	23	21
	Total du Ministère	392 692	503 784	398 482	306 649

Nota : Les autorisations totales sont inférieures aux dépenses prévues parce que le Budget supplémentaire des dépenses A n'a pas été approuvé par le Parlement. Les dépenses réelles sont inférieures aux autorisations totales, surtout en raison d'un transfert des engagements contractuels des prochaines années au Programme Infrastructures Canada.

Tableau 4 : Services reçus à titre gracieux

(en milliers de dollars)	2005–2006
Locaux fournis par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada	2 020
Contributions couvrant la part de l'employeur des primes et dépenses d'assurance des employés fournies par le Secrétariat du Conseil du Trésor (excluant les fonds renouvelables). Contribution de l'employeur aux régimes d'avantages sociaux assurés et dépenses connexes des employés fournies par le SCT.	2 400
Couverture d'indemnisation des accidents du travail fournie par Développement social Canada	50
Rémunération et dépenses connexes des services juridiques fournis par le ministère de la Justice du Canada	9
Total des services reçus à titre gracieux pour 2005–2006	4 479

Tableau 5 : Sources des revenus disponibles et non disponibles

Revenus disponibles – S.O.

Revenus non disponibles

(en milliers de dollars)	Réelles 2003-2004	Réelles 2004-2005	2005-2006	
			Recettes prévues	Réelles
Contributions remboursables	19 432	18 462	8 000	6 513
Autres rentrées	2 892	4 245	400	175
Rajustements des comptes créditeurs des exercices précédents	0	0	500	1 953

<i>Loi sur les prêts aux petites entreprises – Frais d'utilisation</i>	1 744	0	0	0
<i>Loi sur le financement des petites entreprises du Canada – Frais d'utilisation</i>	12 916	0	0	0
Total des revenus non disponibles	36 984	22 706	8 900	8 641

Tableau 6 : Besoins en ressources, par direction ou secteur

2005-2006				
Activité de programme (en milliers de dollars)	Programmes régionaux	Programmes ministériels multirégionaux	Programmes nationaux	Total
Collaboration et coordination				
Dépenses prévues	3 384	1 290	-	4 674
<i>Dépenses réelles</i>	<i>3 067</i>	<i>1 738</i>	-	<i>4 805</i>
Recherche et analyse				
Dépenses prévues	2 193	1 637	-	3 830
<i>Dépenses réelles</i>	<i>2 043</i>	<i>869</i>	-	<i>2 912</i>
Représentation				
Dépenses prévues	1 540	865	-	2 405
<i>Dépenses réelles</i>	<i>2 170</i>	<i>1 244</i>	-	<i>3 414</i>
Planification, développement et adaptation économique des collectivités				
Dépenses prévues	142 431	2 954	-	145 385
<i>Dépenses réelles</i>	<i>50 931</i>	<i>3 724</i>	-	<i>54 655</i>
Infrastructures				
Dépenses prévues	-	-	241 044	241 004
<i>Dépenses réelles</i>	-	-	<i>143 453</i>	<i>143 453</i>
Développement des entreprises et entrepreneuriat				
Dépenses prévues	41 700	8 800	-	50 500
<i>Dépenses réelles</i>	<i>46 687</i>	<i>8 331</i>	-	<i>55 018</i>
Innovation				
Dépenses prévues	53 831	2 155	-	55 986
<i>Dépenses réelles</i>	<i>38 785</i>	<i>3 607</i>	-	<i>42 392</i>
TOTAL				
Dépenses prévues	245 079	17 701	241 004	503 784
<i>Dépenses réelles</i>	<i>143 683</i>	<i>19 513</i>	<i>143 453</i>	<i>306 649</i>

Nota : Les dépenses réelles sont moins élevées que les dépenses prévues, principalement en raison de la non-approbation du Budget des dépenses supplémentaires A par le Parlement en 2005-2006 et du transfert des engagements contractuels en vertu du Programme Infrastructures Canada aux exercices subséquents.

Tableau 7 : Loi sur les frais d'utilisation

**DEO exige des frais d'utilisation uniquement pour les demandes d'accès à l'information. Le total des frais d'utilisation exigés durant l'exercice était de 214,40 \$.*

Frais d'utilisation	Type de frais	Autorité d'établissement des frais	Date de la dernière modification	2005-2006					Année de planification		
				Rentrées prévues (en milliers de \$)	Rentrées réelles (en \$)	Coût total (en milliers de \$)	Norme de rendement	Résultats	Exercice	Rentrées prévues (en milliers de \$)	Coût total prévu (en milliers de \$)
Demandes d'accès à l'information	Application	Règlement de l'AAI	1983	S.O.	120,00		Réponse dans les 30 jours suivant la demande	Information fournie dans les 30 jours suivant la demande	S.O.	S.O.	S.O.
Demandes d'accès à l'information	Reproduction	Règlement de l'AAI	1983	S.O.	94,40		Réponse dans les 30 jours suivant la demande	Information fournie dans les 30 jours suivant la demande	S.O.	S.O.	S.O.
B. Date de la dernière modification – 25 juillet 2006											

Tableau 8 : Politique sur les normes de services pour les frais externes

Frais externes	Norme de service	Résultats	Consultation des intervenants
Demandes d'accès à l'information	Réponse dans les 30 jours suivant la demande d'information. Dans certains cas, une extension peut être négociée avec le client pour s'assurer que la meilleure information possible est fournie.	Information fournie dans les 30 jours suivant la demande	Généralement aucune rétroaction du client. S'il est insatisfait de l'information fournie, il s'adresse au commissaire à l'information.
B. Autres renseignements			

Tableau 9 : Détails sur les Programmes de paiements de transfert

Durant l'exercice 2005-2006, Diversification de l'économie de l'Ouest Canada a géré les programmes de paiements de transfert suivants moyennant des dépenses de plus de 5 millions de dollars :

1. Programme de diversification de l'économie de l'Ouest
2. Programme de Développement des collectivités
3. Programme infrastructures Canada

Pour plus d'information sur les programmes de paiements de transfert ci-dessus, voir à www.tbs-sct.gc.ca/est-pre/estimF.asp

Tableau 10 : Fondations (subventions conditionnelles)

Diversification de l'économie de l'Ouest Canada a fourni une subvention conditionnelle de 27 millions de dollars aux Amis du Musée canadien des droits de la personne Inc. pour couvrir les dépenses sur quelques années.

On trouvera d'autres renseignements sur cette fondation (subvention conditionnelle) à l'adresse www.tbs-sct.gc.ca/est-pre/estimF.asp.

Tableau 11 : Initiatives horizontales

Durant l'exercice 2005-2006, Diversification de l'économie de l'Ouest Canada a participé aux initiatives horizontales suivantes à titre de dirigeant ou de partenaire :

dirigeant

1. Ententes de partenariat pour le développement économique de l'Ouest

partenaire

2. Programme Infrastructures Canada – *Infrastructures Canada (dirigeant)*
3. Fonds canadien d'infrastructure stratégique – *Infrastructures Canada (dirigeant)*
4. Fonds sur l'infrastructure municipale rurale – *Infrastructures Canada (dirigeant)*
5. Initiative de représentation accrue aux États-Unis (IRA) – *Affaires étrangères et Commerce international Canada (dirigeant)*

Pour plus d'information sur les initiatives horizontales ci-dessus, voir à www.tbs-sct.gc.ca/est-pre/estimF.asp.

Tableau 12 : États financiers des ministères et des organismes gouvernementaux (y compris les agents du Parlement)

Pour le tableau 12, voir l'annexe 1.

Tableau 13 : Réponse aux comités parlementaires et aux vérifications et évaluations pour l'exercice 2005-2006

Réponse aux comités parlementaires
Aucune – Aucune recommandation des comités parlementaires n'a été reçue en 2005-2006.
Réponse au vérificateur général, y compris au Commissaire à l'environnement et au développement durable (CEDD)
Stratégies de développement durable (chapitre 7) Pétitions en matière d'environnement (chapitre 8) Gestion des initiatives horizontales (chapitre 4) Suivi des recommandations de 2001 SDD – Questionnaire sur le contrôle du suivi de l'engagement
Vérifications externes (note : Elles font référence à d'autres vérifications externes menées par la Commission de la fonction publique du Canada ou le Bureau du Commissaire aux langues officielles.)
Aucune – Aucune vérification n'a été menée par la CFP ou le BCLO durant l'exercice 2005-2006, mais le BCLO a entrepris son bilan annuel sur les langues officielles de 2005-2006.
Vérifications internes, évaluations et suivi
Les vérifications, évaluations et suivi ci-dessous ont été complétés en 2005-2006. Les rapports (une fois terminés et traduits) sont affichés sur le site Web public à www.deo.gc.ca/rpts/audit/default_f.asp
<u>Vérifications faites en 2005-2006</u> Paiements de transfert Gestion financières des subventions et des contributions Gestion des documents
<u>Évaluations faites en 2005-2006</u> Programme du réseau de prestation des services Réseau des services aux entreprises autochtones Programme des entrepreneurs ayant une incapacité et Initiative des entrepreneurs handicapés en milieu urbain
<u>Suivis faits en 2005-2006</u> Suivi des vérifications déjà faites : Programme des SADC, passation de contrats, Programme Infrastructures Canada (Colombie-Britannique) Suivi des bilans déjà faits : Surveillance et paiements, assurance de la qualité Suivi des évaluations déjà faites : Programmes des Sociétés d'aide au développement des collectivités, Plan d'action des langues officielles, Stratégie de développement durable

Tableau 14 : Stratégie de développement durable (SDD)

Points clés	Sommaire
Objectifs clés, et cibles à long terme de la SDD	<ul style="list-style-type: none"> • Fournir l'information dans le Ministère et à ses partenaires comme le RSEOC ou la SDD et ses applications pratiques • Investir dans le développement et la commercialisation de procédés et de technologies environnementaux dans l'Ouest canadien • Investir dans des projets qui permettent aux collectivités de l'Ouest canadien d'améliorer leur durabilités sociale, environnementale et économique • Fournir de l'information aux entreprises de l'Ouest canadien sur les concepts, pratiques et avantages de la SDD
Manière dont les objectifs clés et cibles à long terme aident DEO à atteindre ses résultats stratégiques	<p>En vue d'intégrer parfaitement le développement durable dans ses plans, ses programmes et ses activités, DEO en a élaboré la vision qui suit :</p> <p style="text-align: center;"><i>« DEO édifie un Ouest canadien plus durable en fournissant à ses employés et à ses partenaires des outils pratiques leur permettant d'intégrer le développement durable dans les trois domaines clés des résultats commerciaux ou stratégiques — innovation, entrepreneuriat et développement économique des collectivités. »</i></p> <p>Les objectifs et les cibles de DEO y contribueront en assurant une compréhension générale du développement durable dans le Ministère et en feront la promotion sur le site Web du Ministère, dans la publication <i>Accès Ouest</i>, et par d'autres moyens appropriés. L'investissement de DEO dans les projets liés au développement durable permet d'obtenir l'appui d'autres investisseurs et a suscité de nouveaux partenariats avec les gouvernements, les institutions, les associations et l'industrie.</p>
Cibles	La SDD de 2003 de DEO décrit les cibles pour les exercices 2004-2005 à 2006-2007. Les cibles annuelles spécifiques ne sont pas identifiées pour chacun des exercices.
Progrès à ce jour	<p>En 2005-2006, DEO a investi environ 14 millions de dollars dans des projets qui contribueront à la réalisation des résultats décrits dans la SDD de 2003. Le Ministère a aussi élaboré une formation pour ses agents et a amélioré ses systèmes opérationnels pour permettre l'identification et le suivi des projets de développement durable. Ces activités ont joué un rôle clé en donnant aux agents les moyens d'identifier et de soutenir les projets de développement durable et d'en rendre compte.</p> <p>Les réalisations spécifiques relatives aux cibles de la SDD de 2003 sont affichées annuellement sur le site Web du Ministère. Pour un rapport détaillé sur les résultats clés de 2005-2006, veuillez vous reporter à la mise à jour annuelle à : www.deo.gc.ca/rpts/strategies/sd/2000/update_f.asp.</p>
Modifications	La SDD de 2003 fournit un cadre aux activités de développement durable du Ministère pour les exercices 2004-2005 à 2006-2007. Aucune modification n'a été jugée nécessaire pendant la deuxième année de cette stratégie.

Tableau 15 : Approvisionnement et passation de contrats

Ministère	
Points à traiter	Apport de l'organisation
1. Rôle de l'approvisionnement et de la passation de contrats dans l'application des programmes	Diversification de l'économie de l'Ouest Canada (DEO) se procure une grande diversité de biens et de services pour répondre à ses besoins opérationnels et aider le Ministère à obtenir les apports nécessaires à ses activités. Il est critique que le Ministère obtienne la meilleure valeur possible pour son argent et respecte les principes d'équité, de transparence et d'économie. De plus, DEO fait tout en son pouvoir pour se procurer des biens et des services, quand c'est possible et pratique, auprès d'entreprises de l'Ouest canadien et pour conclure des contrats avec des entreprises autochtones.
2. Vue d'ensemble de la gestion des fonctions de passation de contrats du Ministère	<p>Quand c'est faisable, les contrats sont accordés par DEO en vertu d'un processus de compétition qui repose sur des offres permanentes, des ententes d'approvisionnement et des soumissions multiples. De plus, les spécialistes de l'approvisionnement du Ministère s'assurent que les politiques et les procédures d'approvisionnement du Conseil du Trésor sont respectées quand le Ministère passe des contrats.</p> <p>Avant que les gestionnaires reçoivent l'autorisation de passer des contrats, ils doivent suivre une formation de l'École de la fonction publique du Canada, après quoi ils doivent passer par un processus d'évaluation et de certification en ligne. Cette formation, et le processus de certification qui l'accompagne, font en sorte que les gestionnaires possèdent les connaissances nécessaires pour procéder à des achats et passer des contrats au nom du Ministère et du Canada.</p>
3. Progrès et nouvelles initiatives qui permettent l'application de pratiques d'approvisionnement efficaces	DEO a introduit un certain nombre de mesures qui améliorent les procédures d'approvisionnement du Ministère pour en assurer la conformité avec les politiques et les procédures du Conseil du Trésor. DEO a renforcé le mandat de son comité d'examen des contrats qui examine toutes les propositions de contrats non compétitives d'une valeur supérieure à 10 000 \$. En outre, le Ministère est un participant actif à l'initiative de divulgation proactive à l'échelle de l'administration publique et publie sur son site Web tous les contrats d'une valeur supérieure à 10 000 \$.

Tableau 16 : Amélioration des services

Un certain nombre d'initiatives ont été entreprises pour améliorer les services que rend DEO à ses clients et l'information sur ses services divulguée au grand public.

1. Le paiement des ententes de contribution de DEO est fait selon les réclamations des clients pour les frais encourus et payés. On introduit présentement un nouveau processus accéléré pour les projets à faible risque qui aidera à réduire le temps de traitement des réclamations internes et améliorera le temps de réponse. Ce processus se concrétisera par de nouveaux formulaires plus clairs et plus simples pour les clients.

2. Le site Web de DEO est présentement revitalisé pour assurer une plus grande transparence dans la description des programmes de DEO et du processus de demande d'aide. En outre, par souci d'uniformisation, les pratiques de divulgation des subventions et des contributions ont été alignées sur celles des autres ministères en conformité avec les lignes directrices du Secrétariat du Conseil du Trésor pour faciliter l'accès du grand public à l'information sur les décisions de financement de DEO.
3. Le Réseau des services aux entreprises de l'Ouest canadien de DEO comprend 90 Sociétés d'aide au développement des collectivités, 4 Initiatives pour les femmes entrepreneurs et 4 organisations francophones à vocation économique. DEO fournit des fonds à ces organisations qui à leur tour offrent des services directs ou des prêts aux entreprises. Le Ministère met actuellement en œuvre un système de présentation de rapports en ligne pour alléger la gestion de ces organisations et améliorer la qualité de l'information qu'elles diffusent.

Tableau 17 : Politique sur les voyages

Diversification de l'économie de l'Ouest Canada respecte tous les paramètres du Secrétariat du Conseil du Trésor relatifs à la politique sur les voyages.

SECTION IV – AUTRES SUJETS D'INTÉRÊT

Langues officielles

Dans sa réponse concernant le *Bilan annuel sur les langues officielles 2005-2006* de DEO, la Commissaire aux langues officielles a souligné que DEO a réalisé des progrès considérables à plusieurs égards, notamment le service au public, la langue de travail, la gestion des ressources humaines et la gestion des programmes. Les efforts du Ministère pour promouvoir le programme des langues officielles à l'interne ont d'ailleurs été soulignés par le bureau de la vice-présidente de la Direction des langues officielles de l'Agence de gestion des ressources humaines de la fonction publique du Canada.

À l'externe, la stratégie de DEO est axée sur la promotion de l'entrepreneuriat et le développement des entreprises dans les communautés francophones de l'Ouest canadien, et repose actuellement sur les trois partenariats de première importance décrits ci-dessous.

Le partenariat de DEO avec Patrimoine canadien pour le programme de Partenariat interministériel avec les communautés de langues officielles (PICLO) se poursuivra jusqu'au 31 mars 2007. Le protocole d'entente du PICLO vise à encourager les nouveaux partenariats avec les communautés linguistiques en situation minoritaire et à soutenir des projets qui engendreront des collectivités durables et des progrès économiques à long terme.

DEO s'associe également à des organisations francophones à vocation économique de l'Ouest afin de répondre aux besoins des entrepreneurs et des communautés francophones et de leur fournir une aide. En 2005, la Commissaire aux langues officielles a estimé que ce partenariat, géré dans le cadre plus large du Réseau de services aux entreprises de l'Ouest canadien (RSEOC), constituait une pratique exemplaire en ce qui a trait au recensement des besoins des entrepreneurs et communautés francophones et à la capacité d'y répondre.¹⁶

DEO et Industrie Canada ont mis en commun leur savoir-faire en signant un protocole d'entente visant à mettre en œuvre une série de projets pilotes d'enseignement et d'apprentissage à distance et de stages pour les jeunes de l'Ouest. Les projets pilotes d'apprentissage à distance servent à élargir le contenu des cours de français et les applications en direct, tandis que les stages ont pour but d'offrir aux jeunes la possibilité de renforcer leurs compétences et leur capacité de production dans leur province de résidence, notamment dans la langue officielle minoritaire. Les ressources allouées en vertu de ce PE s'échelonnent sur quatre ans. En 2005-2006, quatre grands projets d'enseignement à distance ont été lancés, soit au Collège Éducacentre en Colombie-Britannique, au campus Saint-Jean en Alberta, au Collège Matthieu en Saskatchewan et au Collège universitaire au Manitoba.

¹⁶ *Vérification des Sociétés d'aide au développement des collectivités et des Corporations au bénéfice du développement communautaire*. Le document est disponible à l'adresse : http://www.ocol-clo.gc.ca/archives/sst_es/2005/industrie_industrie/industrie_industry_f.htm

En 2005-2006 également, DEO a aidé des organisations francophones à recruter 12 stagiaires pour des contrats d'une durée allant de deux à douze mois.

Lorsque les projets d'apprentissage à distance parrainés par DEO et Industrie Canada prendront fin en 2007-2008, des données seront recueillies sur le nombre d'étudiants ayant accès aux programmes d'apprentissage à distance et ceux d'entre eux qui auront trouvé un emploi à long terme.

On trouvera le plan d'action détaillé de DEO sur la mise en œuvre de l'article 41 de la *Loi sur les langues officielles* à l'adresse www.deo.gc.ca/rpts/strategieS.O.la/default_f.asp.

Annexe 1 : États financiers



Western Economic
Diversification Canada

Diversification de l'économie
de l'Ouest Canada



**DIVERSIFICATION DE L'ÉCONOMIE
DE L'OUEST CANADA
ÉTATS FINANCIERS (non vérifié)**
EXERCISE TERMINÉ LE 31 MARS 2006



Diversification de l'économie de l'Ouest Canada

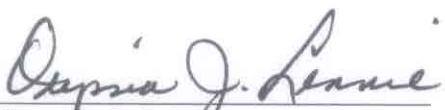
Énoncé de la responsabilité de la direction

La responsabilité de l'intégrité et de l'objectivité des états financiers ci-joints pour l'exercice terminé le 31 mars 2006 et de toute l'information figurant dans ces états incombe à la direction de Diversification de l'économie de l'Ouest Canada (DEO). Ces états financiers ont été préparés par la direction conformément aux normes comptables établies par le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada, qui sont conformes aux principes comptables généralement reconnus du Canada pour le secteur public.

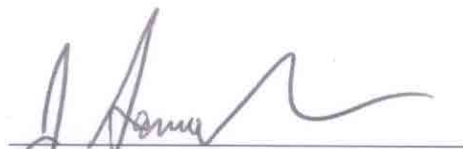
La direction est responsable de l'intégrité et de l'objectivité de l'information contenue dans ces états financiers. Certaines informations présentées dans les états financiers sont fondées sur les meilleures estimations et le jugement de la direction, et tiennent compte de leur importance relative. Pour s'acquitter de ses obligations au chapitre de la comptabilité et de la présentation des rapports, la direction tient des comptes qui permettent l'enregistrement centralisé des opérations financières du Ministère. L'information financière soumise pour la préparation des *Comptes publics du Canada* et incluse dans le *Rapport ministériel sur le rendement* de DEO concorde avec les états financiers ci-joints.

La direction possède un système de gestion financière et de contrôle interne conçu pour fournir une assurance raisonnable que l'information financière est fiable, que les actifs sont protégés et que les opérations sont conformes à la *Loi sur la gestion des finances publiques*, qu'elles sont exécutées en conformité avec les règlements, qu'elles respectent les autorisations du Parlement et qu'elles sont comptabilisées de manière à rendre compte de l'utilisation des fonds publics. La direction veille également à l'objectivité et à l'intégrité des données de ses états financiers par la sélection appropriée, la formation et le perfectionnement d'employés qualifiés, par une organisation assurant une séparation appropriée des responsabilités et par des programmes de communication visant à assurer la compréhension des règlements, des politiques, des normes et des responsabilités de gestion dans tout le Ministère.

Les états financiers de Diversification de l'économie de l'Ouest Canada n'ont pas fait l'objet d'une vérification.



Oryssia J. Lennie
Sous-ministre
Edmonton, Alberta
Canada



Jim Saunderson
Agent financier principal

le 17 août 2006

Date

Diversification de l'économie de l'Ouest Canada
État des résultats (non vérifié)
Exercice terminé le 31 mars 2006
(en milliers de dollars)

	<u>2006</u>	<u>2005</u>
Paiements de transfert (note 4)		
Politique, défense des intérêts et coordination	596	-
Collectivités durables	186 402	168 823
Entrepreneuriat et innovation	85 100	96 572
Total des paiements de transfert	272 098	265 395
Charges de fonctionnement (note 4)		
Politique, défense des intérêts et coordination	13 363	9 966
Collectivités durables	17 561	13 098
Entrepreneuriat et innovation	28 205	21 036
Total des charges de fonctionnement	59 129	44 100
Total des charges	331 227	309 495
Revenus (note 4)		
Politique, défense des intérêts et coordination	-	33
Collectivités durables	460	473
Entrepreneuriat et innovation	2 329	3 805
Total des revenus	2 789	4 311
Charges de fonctionnement nettes	328 438	305 184

Les notes complémentaires font partie intégrante de ces états financiers.

Diversification de l'économie de l'Ouest Canada
État de la situation financière (non vérifié)
Exercice terminé le 31 mars 2006
(en milliers de dollars)

	<u>2006</u>	<u>2005</u>
Actif		
Actif financier		
Comptes débiteurs		
-Autres ministères	48	676
-Parties externes (note 5)	3 340	4 425
Contributions remboursables (note 6)	11 168	19 941
Total de l'actif financier	<u>14 556</u>	<u>25 042</u>
Actif non financier		
Paiements anticipés (note 7)	11 245	26 778
Immobilisations corporelles (note 9)	475	387
Total de l'actif non financier	<u>11 720</u>	<u>27 165</u>
Total de l'actif	<u><u>26 276</u></u>	<u><u>52 207</u></u>
Passif		
Comptes créditeurs et charges à payer		
-Autres ministères	524	1 136
-Parties externes (note 8)	68 021	73 607
Indemnités de vacances et congés compensatoires	1 537	1 316
Indemnités de départ (note 10 (b))	5 874	4 982
Total du passif	<u>75 956</u>	<u>81 041</u>
Avoir du Canada	<u>(49 680)</u>	<u>(28 834)</u>
Total du passif et avoir du Canada	<u><u>26 276</u></u>	<u><u>52 207</u></u>

Obligations contractuelles (note 11)

Les notes complémentaires font partie intégrante de ces états financiers.

Diversification de l'économie de l'Ouest Canada
État de l'avoir du Canada (non vérifié)
Exercice terminé le 31 mars 2006
(en milliers de dollars)

	<u>2006</u>	<u>2005</u>
Avoir du Canada, début de l'exercice	(28 834)	13 083
Coût de fonctionnement net	(328 438)	(305 184)
Crédits de l'exercice en cours utilisés (note 3 (b))	306 649	312 131
Revenus non disponibles pour dépenser (note 3 (c))	(3 449)	(5 049)
Variation de la situation nette du Trésor (note 3(c))	(87)	(48 126)
Services fournis gratuitement par d'autres ministères (note 12 (a))	4 479	4 311
Avoir du Canada, fin de l'exercice	<u><u>(49 680)</u></u>	<u><u>(28 834)</u></u>

Les notes complémentaires font partie intégrante de ces états financiers.

Diversification de l'économie de l'Ouest Canada

État des flux de trésorerie (non vérifié)

Exercice terminé le 31 mars 2006

(en milliers de dollars)

	<u>2006</u>	<u>2005</u>
Activités de fonctionnement		
Coût de fonctionnement net	328 438	305 184
Éléments sans incidence sur l'encaisse :		
Amortissement des immobilisations corporelles	(148)	(254)
Perte sur l'aliénation des immobilisations corporelles	-	(4)
Services fournis à titre gracieux par d'autres ministères (note 12 (a))	(4 479)	(4 311)
Variations de l'état de la situation financière :		
Diminution des comptes débiteurs	(1 713)	(4 384)
Diminution des contributions remboursables	(8 773)	(17 734)
Augmentation (diminution) des paiements anticipés	(15 533)	6 994
Diminution (augmentation) des comptes créditeurs et des charges à payer	6 198	(26 516)
Diminution (augmentation) des indemnités de vacances et des indemnités de départ	(1 113)	(125)
Encaisse utilisée pour les activités de fonctionnement	<u>302 877</u>	<u>258 850</u>
Activités d'investissement en immobilisations		
Acquisition d'immobilisations corporelles	236	110
Produits de l'aliénation d'immobilisations corporelles	-	(4)
Encaisse utilisée pour les activités d'investissement en immobilisations corporelles	<u>236</u>	<u>106</u>
Activités de financement		
Encaisse nette fournie par le gouvernement du Canada	<u>(303 113)</u>	<u>(258 956)</u>
Encaisse nette (utilisée)	-	-

Les notes complémentaires font partie intégrante de ces états financiers.

Diversification de l'économie de l'Ouest Canada

Notes complémentaires : états financiers (non vérifiés)

Exercice terminé le 31 mars 2006

1. Mandat et objectifs

Diversification de l'économie de l'Ouest Canada (DEO) est un ministère du gouvernement du Canada qui exerce ses activités aux termes de la *Loi sur la diversification de l'économie de l'Ouest canadien* de 1988, laquelle a pour objet de renforcer l'économie de l'Ouest canadien et de faire valoir les intérêts de cette région dans le cadre de la politique économique nationale.

En vertu de la Loi, DEO a pour tâches :

- de promouvoir le développement et la diversification de l'économie de l'Ouest canadien;
- de coordonner les activités économiques du gouvernement fédéral dans l'Ouest;
- de faire valoir les intérêts de l'Ouest canadien dans l'élaboration de la politique économique nationale.

Au moyen de partenariats avec les gouvernements provinciaux et les administrations municipales ainsi que d'autres organisations, DEO met en œuvre des programmes et des initiatives qui concourent à la réalisation du programme du gouvernement du Canada pour bâtir une économie du XXI^e siècle dans l'Ouest canadien, ainsi qu'au renforcement du fondement social des collectivités urbaines et rurales.

L'administration centrale du Ministère et le cabinet de la sous-ministre sont situés à Edmonton, en Alberta. DEO a pour objectif d'orienter plus efficacement, de concert avec les intervenants de l'Ouest, les politiques, les règlements et les ressources du gouvernement fédéral, en vue d'en faire des instruments constructifs de croissance et de diversification de l'économie de l'Ouest. Les efforts déployés par DEO sont concentrés dans trois domaines distincts mais interreliés devant produire les résultats stratégiques suivants :

- des politiques et des programmes qui appuient le développement de l'Ouest canadien (politique, défense des intérêts et coordination);
- des collectivités économiquement viables offrant une grande qualité de vie dans l'Ouest canadien (collectivités durables);
- un secteur des affaires concurrentiel et élargi dans l'Ouest canadien et un système d'innovation renforcé (entrepreneuriat et innovation).

Dans le cadre du mandat qu'a DEO de coordonner les activités économiques du gouvernement fédéral dans l'Ouest, le Ministère met en œuvre des programmes au nom d'autres ministères et organismes fédéraux, en vertu de protocoles d'entente dans le cadre desquels ces autres ministères lui fournissent les autorisations et les fonds provenant du Parlement. Les coûts occasionnés sont inscrits dans les comptes de ces autres ministères fédéraux et ne figurent pas dans les charges apparaissant dans les présents états financiers.

2. Sommaires des principales normes comptables

Les états financiers ont été préparés conformément aux normes comptables du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada, qui sont conformes aux principes comptables généralement reconnus du Canada pour le secteur public.

Les principales normes comptables sont les suivantes :

- a) Crédits parlementaires – Le Ministère est financé par le gouvernement du Canada au moyen de crédits parlementaires. Les crédits consentis au Ministère ne correspondent pas à la présentation des rapports financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus étant donné que les crédits sont fondés, dans une large mesure, sur les besoins de trésorerie. Par conséquent, les postes comptabilisés dans l'état des résultats et dans l'état de la situation financière ne sont pas nécessairement les mêmes que ceux qui sont prévus par les crédits parlementaires. La note 3 présente un rapprochement général entre les deux méthodes de présentation de rapports financiers.
- b) Encaisse nette fournie par le gouvernement – Le Ministère exerce ses activités au moyen du Trésor, qui est administré par le receveur général du Canada. La totalité de l'encaisse reçue par le Ministère est déposée au Trésor, et tous les décaissements faits par le Ministère sont prélevés sur le Trésor. L'encaisse nette fournie par le gouvernement est la différence entre toutes les entrées de fonds et toutes les sorties de fonds, y compris les opérations entre les ministères du gouvernement fédéral.
- c) La variation de la situation nette du Trésor correspond à la différence entre l'encaisse nette fournie par le gouvernement et les crédits utilisés au cours d'un exercice, à l'exclusion du montant des revenus non disponibles comptabilisés par le Ministère. Il découle d'écart temporels entre le moment où une opération touche un crédit et le moment où elle est traitée par le Trésor.
- d) Revenus
 - I. Les revenus provenant de droits réglementaires sont constatés dans les comptes en fonction des services fournis au cours de l'exercice.
 - II. Les autres revenus sont comptabilisés dans l'exercice où les opérations ou les faits sous-jacents surviennent.
 - Les sources de revenus comprennent :
 - les intérêts sur le remboursement des contributions.
- e) Charges – Les charges sont comptabilisées selon la méthode de la comptabilité d'exercice :
 - I. Paiements de transfert :
 - Les subventions sont comptabilisées dans l'exercice au cours duquel les critères de paiement sont remplis.
 - Les contributions sont comptabilisées dans l'exercice au cours duquel le bénéficiaire a rempli les critères d'admissibilité ou les conditions de l'accord de transfert.
 - II. Les indemnités de vacances et congés compensatoires sont passés en charges au fur et à mesure que les employés en acquièrent le droit en vertu de leurs conditions d'emploi respectives.
 - III. Les services fournis à titre gracieux par d'autres ministères pour les installations, les cotisations de l'employeur aux régimes de soins de santé et de soins dentaires, les indemnités des accidents du travail et les services juridiques sont comptabilisés à titre de charges de fonctionnement à leur coût estimatif.
- f) Avantages sociaux futurs
 - I. Prestations de retraite : Les employés admissibles participent au régime de retraite de la fonction publique (*Loi sur la pension de la fonction publique*), régime multi-employeurs administré par le gouvernement du Canada. Les cotisations du Ministère au régime sont

passées en charges dans l'exercice au cours duquel elles sont engagées et elles représentent l'obligation totale du Ministère découlant du régime. En vertu des dispositions législatives en vigueur, le Ministère n'est pas tenu de verser des cotisations au titre de l'insuffisance actuarielle du régime.

- II. Indemnités de départ : Les employés ont droit à des indemnités de départ, prévues dans leurs conventions collectives ou les conditions d'emploi. Le coût de ces indemnités s'accumule à mesure que les employés effectuent les services nécessaires pour les gagner. Le coût des avantages sociaux gagnés par les employés est calculé à l'aide de l'information provenant des résultats du passif déterminé sur une base actuarielle pour les prestations de départ pour l'ensemble du gouvernement.
- g) Les comptes débiteurs et les avances sont comptabilisés en fonction des montants que l'on prévoit réaliser. Des provisions sont établies pour les comptes débiteurs dont le recouvrement est incertain.
 - h) Les réserves pour pertes sur prêts sont des ententes conclues avec des institutions financières dans le cadre desquelles ces institutions autorisent et accordent des prêts en utilisant leurs propres capitaux, et DEO contribue à une réserve pour pertes sur prêts équivalant à un taux qui varie entre 10 et 20 % de la valeur des prêts accordés. Les réserves peuvent servir à compenser une partie (jusqu'à 80 %) des pertes nettes sur les prêts non remboursés, jusqu'à concurrence de la contribution totale de DEO aux réserves.
 - i) Les paiements de transfert sont des paiements imputés sur un crédit pour lesquels aucun bien ou service n'est reçu en contrepartie, mais le bénéficiaire peut être tenu de présenter un rapport ou d'autres renseignements après avoir reçu un paiement. DEO administre deux types de paiements de transfert :
 - Subventions : paiements de transfert à l'intention d'un particulier ou d'un organisme qui n'est pas assujéti à un compte rendu ou à une vérification, mais pour lequel le droit d'en bénéficier peut faire l'objet d'une vérification et le bénéficiaire peut devoir remplir des conditions préalables.
 - Contributions : paiements de transfert conditionnels à un particulier ou à un organisme à une fin précise qui peut faire l'objet d'un compte rendu ou d'une vérification conformément à l'accord à son sujet.

Dans la catégorie des contributions, DEO fait des contributions non remboursables et des contributions remboursables. Les contributions remboursables sont des contributions dont le bénéficiaire doit rembourser le montant versé. Selon leur nature, elles sont classées comme des contributions remboursables sans condition ou comme des contributions à remboursement conditionnel et sont comptabilisées de façons différentes.

- I. Les contributions à remboursement non conditionnel sont des contributions qui doivent absolument être remboursées. En règle générale, ces contributions sont assorties d'intérêts minimes, voire nuls. En raison de leur nature, elles sont comptabilisées dans l'état de la situation financière à titre de prêts à leur valeur actualisée estimative. Une partie de l'écart d'actualisation non amorti est inscrite aux résultats à chaque exercice pour tenir compte de la variation de la valeur actualisée des contributions non remboursées. Une provision estimative pour l'irrécouvrabilité est également comptabilisée au besoin.
- II. Les contributions à remboursement conditionnel sont des contributions remboursables en tout ou en partie lorsque les conditions établies dans l'entente sont remplies. Par conséquent, elles ne sont pas comptabilisées dans l'état de la situation financière jusqu'à ce que les conditions établies dans l'entente soient remplies; elles sont alors comptabilisées comme compte débiteur et en réduction des charges au titre de paiements de transfert. Une provision estimative pour l'irrécouvrabilité est comptabilisée au besoin.

Avant 1995, DEO utilisait régulièrement les contributions remboursables pour l'aider à s'acquitter de son mandat. Depuis 1995, ces contributions ne sont utilisées que dans des circonstances bien définies. Cependant, ces contributions remboursables continueront d'être comptabilisées dans les états financiers jusqu'à ce qu'elles soient remboursées, ou que toutes les mesures raisonnables aient été prises pour les recouvrer et qu'elles soient radiées.

III. Les contributions non remboursables sont des contributions pour lesquelles aucun remboursement n'est exigé tant que les conditions de l'entente de contribution sont respectées.

- j) Paiements anticipés – DEO est autorisé à effectuer des paiements en vertu des modalités de l'accord, avant que les dépenses ne soient engagées. Toute tranche d'un paiement qui vise à couvrir des dépenses qui seront engagées au cours de l'exercice suivant doit être comptabilisée comme un paiement anticipé. Les paiements anticipés doivent être limités aux besoins de trésorerie immédiats établis d'après les prévisions mensuelles d'encaisse du bénéficiaire.

Avant l'exercice 2005-2006, tous les paiements anticipés étaient comptabilisés dans les comptes débiteurs. Depuis le 1^{er} avril 2005, DEO a modifié sa politique concernant la comptabilisation de ces opérations. Seule la tranche de la contribution versée à un bénéficiaire pour couvrir des dépenses qui seront engagées au cours d'un exercice financier ultérieur devraient être enregistrées comme des comptes débiteurs.

- k) Les passifs éventuels sont des obligations possibles qui peuvent devenir des obligations réelles selon que certains événements futurs se produisent ou non. Dans la mesure où l'événement futur peut se produire ou ne pas se produire et où il est possible de faire une estimation raisonnable de la perte, un passif estimatif et une charge sont comptabilisés. Si la probabilité ne peut être déterminée ou s'il est impossible de faire une estimation raisonnable du montant, le passif éventuel est signalé dans les notes complémentaires des états financiers. Le Ministère n'a pas de passif éventuel à l'heure actuelle.
- l) Immobilisations corporelles (note 9) – Toutes les immobilisations corporelles et les améliorations locatives dont le coût initial est d'au moins 10 000 \$ sont comptabilisées à leur coût d'achat.

Les immobilisations corporelles sont amorties selon la méthode linéaire sur la durée de vie utile estimative de l'immobilisation :

Catégorie d'immobilisations	Sous-catégorie	Période d'amortissement
Machines et matériel	Matériel informatique	3 ans
	Logiciels	3 ans
	Autre matériel	10 ans
Véhicules		5 ans
Améliorations locatives		Durée du bail

- m) Incertitude de l'estimation – La préparation de ces états financiers conformément aux normes comptables du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada, qui sont conformes aux principes comptables généralement reconnus du Canada pour le secteur public, exige de la direction qu'elle fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur les montants déclarés des actifs, des passifs, des revenus et des charges qui sont présentés dans les états financiers. Au moment de la préparation des présents états financiers, la direction considère que les estimations et les hypothèses sont raisonnables. Les principaux éléments pour lesquels des estimations sont faites sont le passif pour les indemnités de départ, la durée de vie utile des immobilisations corporelles et l'escompte non amorti sur les contributions à remboursement non conditionnel. Il peut y avoir divergence entre les résultats réels et les estimations. Les estimations de la direction sont examinées périodiquement et, à mesure qu'il devient nécessaire de les rajuster, les rajustements sont constatés dans les états financiers de l'exercice où ils sont connus.

3. Crédits parlementaires

Le Ministère reçoit la plus grande partie de son financement sous forme de crédits parlementaires annuels. Les éléments comptabilisés dans l'état des résultats et dans l'état de la situation financière d'un exercice peuvent être financés au moyen de crédits parlementaires qui ont été autorisés dans des exercices précédents, pendant l'exercice en cours ou qui le seront dans des exercices futurs. Par conséquent, les coûts de fonctionnement nets du Ministère pour l'exercice peuvent différer suivant qu'ils sont présentés selon le financement accordé par le gouvernement ou selon la méthode de comptabilité d'exercice. Les différences entre les coûts de fonctionnement nets et les crédits sont rapprochées dans les tableaux suivants :

a) Rapprochement des coûts de fonctionnement nets et des crédits de l'exercice en cours :

	<u>2006</u>	<u>2005</u>
	(en milliers de dollars)	
Coût de fonctionnement net	328 438	305 184
Rajustements pour les éléments ayant une incidence sur les coûts nets mais sans incidence sur les crédits :		
Ajouter (déduire) :		
Paiements anticipés – note 2j)	(15 511)	-
Amortissement des immobilisations corporelles	(148)	(254)
Indemnités de vacances et congés compensatoires	(221)	15
Indemnités de départ	(892)	(140)
Ajustement (Créances irrécouvrables)	(5 211)	6 418
Report aux charges des contributions à remboursement non conditionnel	(2 092)	(13 968)
Réserve pour pertes sur prêts – Provision pour pertes	(1 931)	(1 886)
Services fournis à titre gracieux par d'autres ministères – note 12 a)	(4 479)	(4 311)
Ajustements des comptes créditeurs d'exercices précédents	1 953	2 664
Autres	(170)	(123)
Revenus non disponibles pour dépenser	3 449	5 049
	<u>(25 253)</u>	<u>(6 536)</u>
Ajustements pour les éléments sans incidence sur les coûts de fonctionnement nets, mais ayant une incidence sur les crédits		
Ajouter (déduire) :		
Paiements anticipés	3 223	13 406
Acquisition d'immobilisations corporelles	236	77
Avances comptables	5	-
	<u>3 464</u>	<u>13 483</u>
Crédits pour l'exercice en cours utilisés	<u>306 649</u>	<u>312 131</u>

b) Crédits fournis et utilisés :

	2006	2005
	(en milliers de dollars)	
Crédit 1 – Dépenses de fonctionnement	43 983	45 655
Crédit 5 – Paiements de transfert	348 971	344 213
Montants législatifs	5 528	4 867
Crédits totaux	398 482	394 735
Moins :		
Crédits disponibles pour les exercices ultérieurs	(2)	(20)
Crédits annulés – Dépenses de fonctionnement	(1 083)	(4 588)
– Paiements de transfert	(90 748)	(77 996)
	(91 833)	(82 604)
Total des crédits utilisés	306 649	312 131

c) Rapprochement de l'encaisse nette fournie par le gouvernement du Canada et des crédits de l'exercice en cours utilisés :

	2006	2005
	(en milliers de dollars)	
Encaisse nette fournie par le gouvernement	303 113	258 956
Revenus non disponibles pour dépenser	3 449	5 049
Variation de la situation nette du Trésor		
Variation des comptes débiteurs	1 713	4 384
Variation des contributions remboursables	8 773	17 734
Variation des paiements anticipés	15 533	(6 994)
Variation des comptes créditeurs et des charges à payer	(6 198)	26 516
Autres ajustements		
Paiements anticipés	(12 288)	13 406
Ajustements (Créances irrécouvrables)	(5 211)	6 418
Report aux charges des contributions à remboursement non conditionnel	(2 092)	(13 968)
Autres	(143)	630
Variation totale de la position nette	87	48 126
Crédits de l'exercice en cours utilisés	306 649	312 131

4. Charges et revenus

Le tableau suivant présente en détail les charges et les revenus par catégorie :

	<u>2006</u>	<u>2005</u>
	(en milliers de dollars)	
Paiements de transfert		
Paiements de transfert	272 098	265 395
Total des paiements de transfert	<u>272 098</u>	<u>265 395</u>
Charges de fonctionnement		
Salaires	30 054	27 158
Avantages sociaux	8 787	7 110
Transports et communications	3 435	3 489
Information	868	575
Services professionnels et spéciaux	6 345	7 234
Location	827	839
Services de réparation, services publics, fournitures et approvisionnements	1 264	1 762
Installations	2 020	2 095
Créances irrécouvrables (ajustement) ¹	5 211	(6 418)
Amortissement des immobilisations corporelles	148	254
Autres	170	2
Total des charges d'exploitation	<u>59 129</u>	<u>44 100</u>
Revenus		
Intérêts	1 174	691
Amortissement de l'escompte sur les contributions remboursables	811	2 921
Revenus provenant de contributions à remboursement conditionnel	598	599
Autres	206	100
Total des revenus	<u>2 789</u>	<u>4 311</u>
Coûts de fonctionnement nets	<u>328 438</u>	<u>305 184</u>

¹ L'ajustement de 6 418 000\$ qui apparaît en 2005 est attribuable à une réduction de la provision pour créances douteuses relative aux prêts, avances et autres comptes débiteurs.

5. Comptes débiteurs – Parties externes

	2006	2005
	(en milliers de dollars)	
Intérêts courus	1 064	1 063
Comptes débiteurs de la province de la Colombie-Britannique	2 207	2 455
Contributions non remboursables	1 077	1 134
Autres comptes débiteurs	1 108	1 035
Avances aux employés	10	5
Comptes débiteurs bruts de parties externes	5 466	5 692
Provision pour créances douteuses	(2 126)	(1 267)
Total des comptes débiteurs de parties externes	3 340	4 425

6. Contributions remboursables

	2006	2005
	(en milliers de dollars)	
Contributions à remboursement non conditionnel	38 213	44 285
Escompte non amorti sur les contributions remboursables	(1 158)	(1 969)
Provision pour contributions dont le remboursement est douteux	(26 670)	(22 310)
Contributions à remboursement non conditionnel nettes	10 385	20 006
Intérêts courus – Contributions à remboursement non conditionnel	7 343	6 672
Provision pour intérêts courus sur créances douteuses	(6 560)	(6 737)
Total des contributions remboursables	11 168	19 941

7. Paiements anticipés

	2006	2005
	(en milliers de dollars)	
Réserves pour pertes sur prêts	11 178	12 858
Provision pour pertes sur réserve pour pertes sur prêts	(2 428)	(3 117)
Réserve nette pour pertes sur prêts	8 750	9 741
Contributions non remboursables et contributions à remboursement conditionnel	2 495	17 037
Total des paiements anticipés	11 245	26 778

8. Comptes créditeurs et charges à payer – Parties externes

	<u>2006</u>	<u>2005</u>
	(en milliers de dollars)	
Paielements de transfert	66 196	70 278
Fonctionnement	1 058	2 720
Salaires et avantages sociaux courus	767	609
Total des comptes créditeurs et des charges à payer – Parties externes	<u>68 021</u>	<u>73 607</u>

9. Immobilisations corporelles

(en milliers de dollars)

Catégorie d'immobilisations	Coût				Amortissement accumulé				2006 Valeur comptable nette	2005 Valeur comptable nette
	Solde d'ouverture	Acquisitions	Aliénations et radiations	Solde de clôture	Solde d'ouverture	Amortissement	Aliénations et radiations	Solde de clôture		
Machines et matériel	1 130	236	120	1 246	1 024	38	120	942	304	106
Véhicules	121	-	-	121	71	15	-	86	35	50
Améliorations locatives	411	-	-	411	180	95	-	275	136	231
Total	1 662	236	120	1 778	1 275	148	120	1 303	475	387

La charge d'amortissement pour l'exercice terminé le 31 mars 2006 est de 148 022 \$ (253 564 \$ en 2005).

10. Indemnités de départ

- a) Prestations de retraite : Tant les employés que le Ministère versent des cotisations couvrant le coût du régime. En 2005-2006, les charges s'élèvent à 4 029 282 \$ (3 489 361 \$ en 2004-2005), soit environ 2,6 fois les cotisations des employés.

La responsabilité du Ministère relative au régime se limite aux cotisations versées. Les excédents ou les déficits actuariels sont constatés dans les états financiers du gouvernement du Canada, en sa qualité de répondant du régime.

- b) Indemnités de départ : Le Ministère verse des indemnités de départ aux employés en fonction de l'admissibilité, des années de service et du salaire final. Ces indemnités ne sont pas capitalisées d'avance. Les prestations seront prélevées sur les crédits futurs. Voici quelles étaient les indemnités de départ au 31 mars :

	<u>2006</u>	<u>2005</u>
	(en milliers de dollars)	
Obligations au titre des prestations, début de l'exercice	4 982	4 842
Charges pour l'exercice	1 413	516
Prestations versées pendant l'exercice	(521)	(376)
Obligation au titre des prestations constituées, fin de l'exercice	<u>5 874</u>	<u>4 982</u>

11. Obligations contractuelles

De par leur nature, les activités du Ministère peuvent donner lieu à d'importants contrats et obligations en vertu desquels le Ministère sera tenu d'effectuer des paiements échelonnés sur plusieurs années si les conditions de l'entente sont remplies. Voici les principales obligations contractuelles pour lesquelles une estimation raisonnable peut être faite :

(en milliers de dollars)	2007	2008	2009	2010 et exercices ultérieurs
Paiements de transfert				
Infrastructure Canada	108 378	17 815	-	-
Administration portuaire de Prince Rupert	30 000	-	-	-
Centenaires de l'Alberta et de la Saskatchewan	67 354	15 963	-	-
Fondation Rick Hansen	2 133	2 133	2 133	2 135
Programme de base	109 889	82 956	57 243	43 056
TOTAL	317 754	118 867	59 376	45 191

12. Opérations entre apparentés

En vertu du principe de propriété commune, le Ministère est apparenté à tous les ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement du Canada. DEO conclut des opérations avec ces entités dans le cours normal de ses activités et selon les modalités commerciales normales. De plus, au cours de l'exercice, le Ministère reçoit à titre gracieux des services d'autres ministères, comme il est indiqué à la partie a).

a) Services fournis à titre gracieux :

Au cours de l'exercice 2005-2006, le Ministère a reçu à titre gracieux des services d'autres ministères (installations, frais juridiques, indemnités pour accidents du travail et cotisations de l'employeur au régime de soins de santé et au régime de soins dentaires). Ces services gratuits ont été constatés comme suit dans l'état des résultats du Ministère :

	<u>2006</u>	<u>2005</u>
	(en milliers de dollars)	
Services fournis à titre gracieux		
Installations	2 020	2 095
Cotisations de l'employeur au régime de soins de santé et régime d'avantages sociaux	2 400	2 172
Services juridiques	9	6
Indemnités des accidents du travail	50	38
Total des services fournis à titre gracieux	<u>4 479</u>	<u>4 311</u>

Le gouvernement a structuré certaines de ses activités administratives de manière à optimiser l'efficacité et l'efficacité, de sorte que le Ministère exerce sans frais certaines activités au nom de tous. Le coût de ces services, qui comprennent les services de paye et d'émission de chèques offerts par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, ne sont pas inclus à titre de charges dans l'état des résultats du Ministère.

b) Administration de programmes au nom d'autres ministères

Dans le cadre de son mandat, DEO a notamment pour tâche de coordonner les activités économiques du gouvernement fédéral dans l'Ouest canadien. À cette fin, DEO met en œuvre des programmes au nom d'autres ministères et organismes fédéraux. Dans la liste suivante figurent les programmes représentant des contributions fédérales de plus de un million de dollars que DEO a administré au cours des deux derniers exercices. Ces charges sont indiquées dans les états financiers des autres ministères et non pas dans ceux de DEO.

	<u>2006</u>	<u>2005</u>
	(en milliers de dollars)	
Initiative d'adaptation économique de l'industrie et des collectivités touchées par le différend sur le bois d'œuvre – Industrie Canada	-	41 598
Stratégie pour les Autochtones vivant en milieu urbain (SAMU) – Affaires indiennes et du Nord canadien	10 471	7 259
Fonds canadien sur l'infrastructure stratégique – Infrastructure Canada	18 656	-
Fonds sur l'infrastructure municipale rurale – Infrastructure Canada	6 632	-
TOTAL	<u>35 759</u>	<u>48 857</u>